

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2007



GROUPE INSTALLUX

GROUPE INSTALLUX

S O M M A I R E

Organigramme	4
Tableau des filiales consolidées	5
Cours de l'action Installux	5
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	6 à 14
Rapport du Président sur le rapport financier	15
Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne	16 à 18
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président	19
Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes	20
COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	21
Compte de résultat	22
Bilan	23
Tableau de flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Notes annexes	26 à 48
Rapport général des Commissaires aux Comptes	49
COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX	51
Bilan - Actif	52
Bilan - Passif	53
Compte de résultat	54
Annexe	55 à 67
Tableau de flux de trésorerie	68
Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	69
Rapport général des Commissaires aux Comptes	70
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	71-72
Texte des résolutions	73-74

ORGANIGRAMME

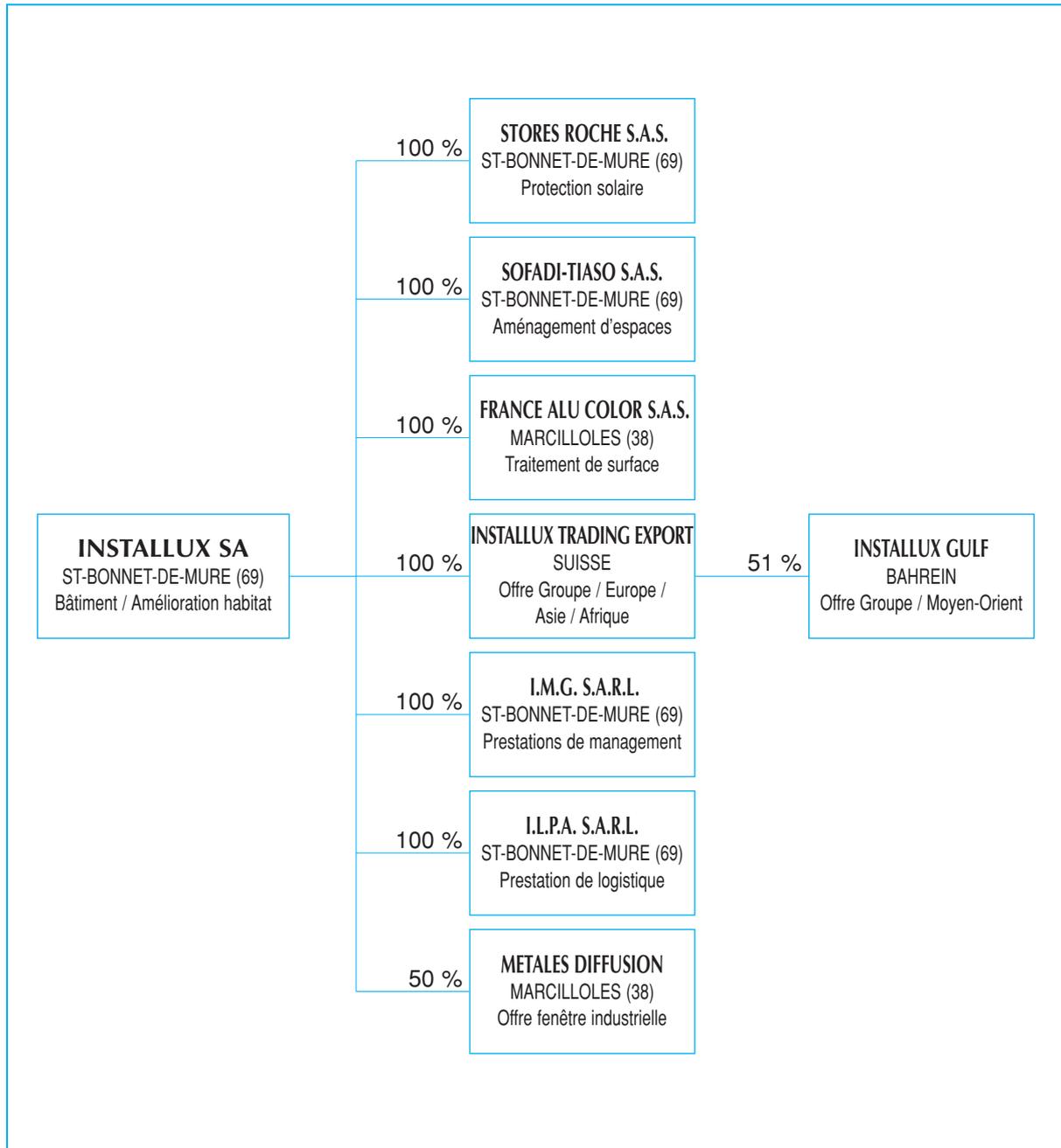
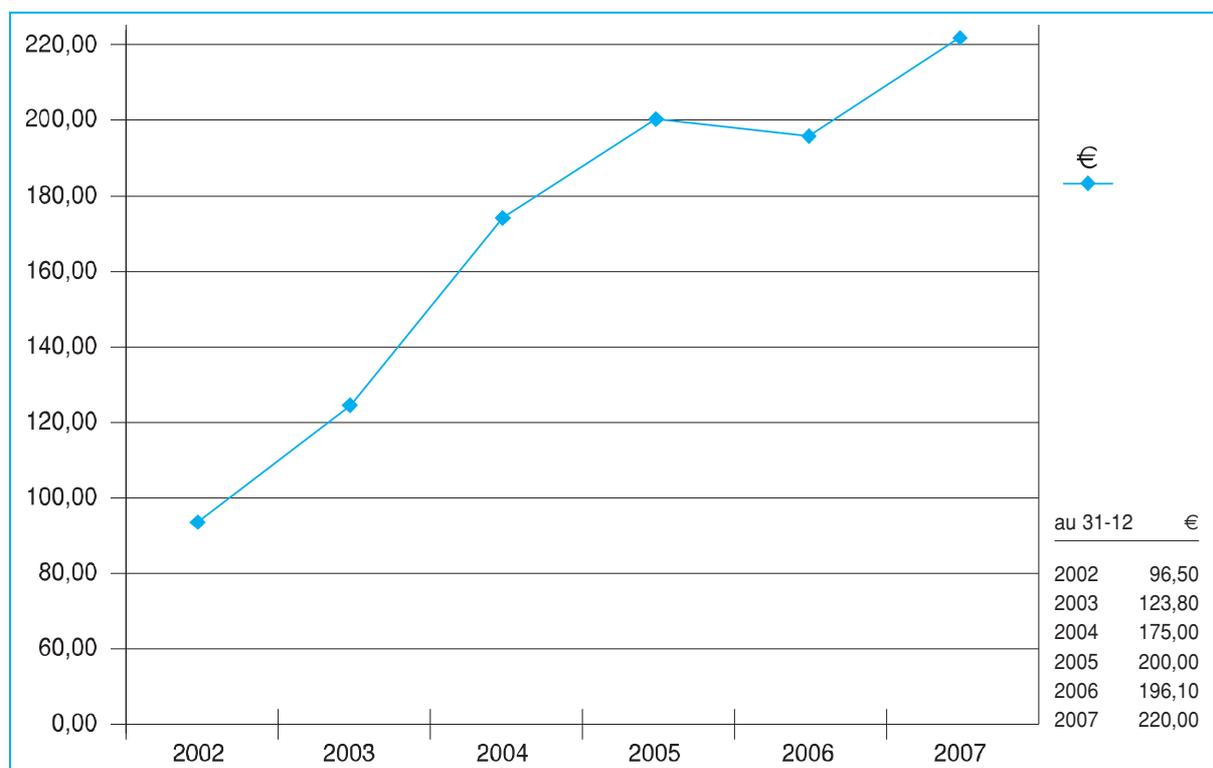


TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES (en K€)

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ	% DE DÉTENTION *	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RÉSULTAT NET
S.A.S. Stores Roche	Protection solaire	100	4 593	10 237	55
S.A.S. Sofadi-Tiaso	Produits d'agencement / cloisons	100	10 170	14 834	634
S.A.S. France Alu Color	Traitement de surface	100	3 707	9 263	160
S.A.R.L. I.M.G.	Prestations de management	100	108	4 288	8
S.A.R.L. I.L.P.A.	Prestations de logistique	100	580	7 278	37
Installux Gulf	Négoce Moyen-Orient / Produits Groupe	51	399	1 719	112
S.A. Installux Trading Export	Négoce export produits Groupe	100	420	96	- 8

* Directe ou indirecte

COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE (€)



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2008 (arrêté le 8 avril 2008 et modifié le 29 mai 2008)

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous présenter les comptes annuels de notre Société et de notre Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, et vous rendre compte de notre gestion.

1 - LE GROUPE INSTALLUX

Description du Groupe

Au 31 décembre 2007, le Groupe Installux se composait des sociétés suivantes :

- Société mère : Installux
- Filiales :
 - Stores Roche (100,00 %)
 - Sofadi-Tiaso (100,00 %)
 - France Alu Color S.A.S. (100,00 %)
 - Installux Trading Export (100,00 %)
 - Installux Management Gestion (100,00 %)
 - Installux Logistique Profils Accessoires (100,00 %)
 - Metales Diffusion (50,00 %)
- sous-filiales : Installux Gulf (51,00 %)

Au cours de l'exercice 2007, les modifications suivantes ont été apportées à l'organigramme du Groupe :

- la société Stores Roche a cédé les 51,02% qu'elle détenait dans le capital de la société Stores Roche Asia,
- la société Installux a prononcé la dissolution à son profit de la société Installux Services,
- la société Installux a pris part, en partenariat avec la société Metales Extruidos, à la constitution de la société Metales Diffusion, dont elle détient 50% du capital.

Néanmoins, le périmètre de consolidation décrit dans les notes de l'annexe n'a pas été modifié par rapport à l'exercice précédent dans la mesure où :

- la société Stores Roche Asia était déjà exclue du périmètre de consolidation,
- l'activité de la société Installux Services a été intégrée dans la Société Installux,
- et la société Metales Diffusion n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation, n'ayant pas commencé son activité au 31 décembre 2007.

Comptes annuels

Les comptes consolidés de notre Société au 31 décembre 2007 ainsi que leurs annexes sont joints au présent rapport.

Les principes de consolidation et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés, qui sont

exposés en détail dans la note 2 de l'annexe sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent, sous réserve toutefois du reclassement des produits financiers relatifs aux comptes à terme et aux certificats de dépôt négociables ainsi que cela est détaillé dans la note 1.2. de l'annexe.

Exploitation du Groupe

La progression de 9 % du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2006 inclut une augmentation tarifaire de 5 % rendue nécessaire par la hausse du prix d'achat de l'aluminium. Malgré cette hausse, le taux de marge brute accuse une baisse de 1,1 point.

Les charges de personnel augmentent de 1,5 M€ alors que les charges d'intérim baissent de 0,5 M€, conformément à la décision d'améliorer la rentabilité en recourant à du personnel salarié (coût et productivité).

Les dotations aux amortissements ont progressé de 0,3 M€ compte tenu des investissements réalisés et de l'amortissement accéléré effectué sur la chaîne de laquage de la société F.A.C. mise au rebut.

Les dotations nettes aux provisions ont fait un bond de 0,8 M€ ; un montant de 0,5 M€ concerne le poste clients de la société Installux et un montant de 0,2 M€ concerne le stock d'une gamme de la société Sofadi-Tiaso qui sera arrêtée en 2008.

Les autres postes de frais en augmentation correspondent au port sur ventes (+ 0,6 M€ dont seulement 0,4 M€ liés à l'effet volume), au loyer (+ 0,2 M€) et aux catalogues (+ 0,3 M€).

Le résultat opérationnel courant est en baisse de 0,3 M€ (- 3 %), ce qui, compte tenu des problèmes de marge et de la diminution du résultat de la société F.A.C. (- 0,3 M€) liée à l'implantation de la nouvelle chaîne de laquage, est une performance honorable. Le résultat net recule de 0,2 M€ (- 3 %) ; retraité des éléments ponctuels non récurrents, il est en hausse de 6 %.

Situation financière du Groupe

Les capitaux propres s'élèvent à la somme de 41,8 M€ au 31 décembre 2007 et il n'y a plus aucun endettement.

Le montant de la trésorerie est de 10,6 M€. Elle comprend 6 M€ de certificats de dépôts négociables et 1,6 M€ de valeurs mobilières de placement. Elle a diminué de 2 M€ sur l'exercice en raison de l'autofinancement de 6,3 M€ d'investissements, sachant qu'il restera un montant de 0,9 M€ à décaisser en 2008 (soit un montant de 5,4 M€ compris dans les 5,5 M€ d'acquisition d'immobilisations du tableau de flux de trésorerie).

Compte tenu des provisions effectuées et de l'absence d'endettement, il n'existe aucun risque financier sur les postes d'actif et de passif du Groupe.

RAPPORT DE GESTION

Activités du Groupe en France

- Société INSTALLUX : L'année 2007 a démarré sur fond de roulement de tambour des hausses des matières premières (aluminium, produits verriers...) pénalisant les marges de l'ensemble des acteurs et créant sur le marché des fluctuations de prix difficilement contrôlables.

Notre premier semestre d'activité a été axé sur le maintien d'une croissance forte, afin de permettre de compenser les baisses de marge, et ceci dans la continuité de la stratégie mise en œuvre en 2006. Avec près de 20% de croissance sur les six premiers mois d'activité de l'année, le pari a été tenu.

L'activité du second semestre a cristallisé les tensions et les fluctuations du marché, aussi bien habitat que bâtiment, et, pour la première fois depuis plusieurs années, la croissance a marqué un pas chez Installux.

La rigueur et le travail de fond ont retrouvé tout leur sens. L'ensemble de l'entreprise a maintenu son taux de service, malgré la hausse de volume enregistrée depuis plusieurs années. Capacité de production et gains de productivité résultant d'un travail entrepris depuis plusieurs mois, ont porté leurs fruits encore davantage, permettant d'accentuer la notion de fluidité de notre organisation.

Mais, de manière plus générale, l'année 2007 aura été une année charnière dans l'évolution du marché du second œuvre du bâtiment en France, notamment suite au salon professionnel Batimat, ce dernier nous offrant une vision très "grenelle de l'environnement" avec des réflexions et innovations autour de ce thème.

Cette vision de produits de plus en plus techniques, répondant à des évolutions normatives contraignantes, conforte notre position de développement de concepts plus évolués.

Enfin, nos résultats en terme de chiffre d'affaires ont une nouvelle fois été conformes au budget, nous confortant dans notre vision de marché, ainsi que dans notre stratégie de faire du service un atout majeur de notre offre.

- Société STORES ROCHE : L'année 2007 aura permis à Stores Roche de reprendre des parts de marché avec une croissance des ventes de 12% sur la France par rapport à un marché dont l'augmentation est évaluée à 3 %.

Cette embellie commerciale résulte directement des décisions que nous avons prises l'année précédente, à savoir :

- le renouvellement d'une partie de notre Force de Vente,
- la commercialisation exclusive sur le territoire français d'une nouvelle collection de toiles à stores (Swela Sunsilik),
- le positionnement commercial accentué sur le commerce des toiles confectionnées seules.

Avec une équipe commerciale rajeunie, nous couvrons mieux le territoire français et avons multiplié les actions de prospection.

La collection Swela a rencontré un vif succès pour son année de lancement.

Le chiffre d'affaires progresse de 15 % pour les stores complets et de 6 %, pour les pièces détachées (France + Export). Il est à noter que les ventes de produits complets ont été très soutenues pour atteindre 88 % du chiffre d'affaires, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'alors.

Les investissements réalisés en atelier avec l'apport de nouvelles machines pour la confection des toiles, la réorganisation de la zone assemblage, l'acquisition d'une troisième ligne de confection dédiée aux toiles seules affichent notre volonté d'améliorer notre outil de travail pour une meilleure productivité et une meilleure qualité dont les effets seront étalés sur le mois à venir.

Notre club "Les Storistes des Quatre Saisons®" continue de remplir son rôle d'entraînement avec 55 points de vente et une dynamique forte puisque les adhérents réalisent les plus fortes progressions de chiffre d'affaires.

Enfin, le recrutement d'un nouveau responsable de Bureau d'Etudes, qui a derrière lui douze années d'expérience dans le domaine du store extérieur, nous a permis de repartir sur une dynamique de création de produits qui seule nous permettra d'assurer notre développement à venir.

Nous avons terminé au cours du premier trimestre 2008 les tests du nouveau bras Eclipse® qui nous permettra de rationaliser notre offre en bras montés et de gagner en productivité. Les prototypes ont reçu un bon accueil de nos clients qui apprécient la finition et l'élégance de cette nouvelle armature.

En parallèle, nous travaillons sur le lancement d'un nouveau store coffre que nous avons l'intention de lancer officiellement au salon R & T qui se tiendra à Stuttgart en février 2009.

- Société SOFADI-TIASO : Globalement, l'année 2007 a été conforme à nos prévisions : nous avons maintenu la progression et atteint l'objectif budgété.

Tiaso a encore connu une année dynamique, ayant su profiter de la croissance du marché, tout en renforçant sa position de leader en prenant quelques clients à fort potentiel à la concurrence.

Nous avons prouvé en 2007 que nous étions capables de confirmer notre progression ; cependant, dans l'ensemble, nous avons été moins stratégiques et avons surtout cherché à rentrer rapidement du chiffre d'affaires.

Notre vision pour 2008 devra s'orienter vers plus d'analyse de notre compte clients afin de le sécuriser et surtout de préparer et d'assurer notre croissance de demain sur un marché qui se tend de plus en plus.

Il se confirme que la gamme AZ est leader sur son marché et son offre a été enrichie en y intégrant des options "haut de gamme" telle que la domotique.

RAPPORT DE GESTION

La cloison Cleazy reste plus en retrait en pourcentage des ventes, mais nous permet d'accéder à des marchés de prestige excellents en terme d'image de marque et de notoriété, car elle s'adresse à des architectes designers très soucieux de se démarquer des agencements traditionnels.

Pour Sofadi, 2007 est une année en progression, au cours de laquelle nous avons réalisé le meilleur chiffre d'affaires depuis 4 ans.

Nous n'avons pas remis en cause notre système de distribution et notre chiffre d'affaires reste bien réparti : 42 % distribution, 42 % clients directs et 16 % à l'export.

La rationalisation de l'ensemble de notre offre a commencé sur le dernier trimestre 2007 et se terminera à la fin du premier trimestre 2008.

Nous sommes malheureusement confrontés depuis quelques années à des copies et contrefaçons sur certains de nos produits brevetés et avons entamé des actions judiciaires pour les faire stopper, mais nous devons nous armer de patience pour aboutir à nos fins.

Avec la nouvelle gamme Elipsys qui commence à être connue sur le marché (nous avons déjà équipé quelques chaînes de magasins Naf Naf, Un jour ailleurs), nous devrions être davantage protégés compte tenu du montant important des investissements nécessaires à sa réalisation.

Enfin, le deuxième semestre 2008 verra le lancement d'un nouveau concept de crémaillères et d'accessoires en acier sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir, car les nouveautés dans ce type de produits sont très rares.

- Société FRANCE ALU COLOR (F.A.C.) : Initiée en 2006 par une étude de flux dans la perspective d'un changement de la chaîne verticale, l'année 2007 devait répondre à une problématique complexe et contradictoire : comment construire une usine nouvelle répondant aux exigences de flux pour les 15 prochaines années reprenant l'intégralité des bâtiments existants tout en poursuivant l'activité dans le respect de la qualité et de la sécurité des biens et des personnes ?

Afin de répondre au mieux à ces différentes exigences et à un planning très serré, nous avons décidé de "monter" l'usine par éléments livrant en premier les bâtiments dans l'ordre de besoin de montage des machines.

Le chantier de construction s'est élevé à 2,6 M€ sur une période de 8 mois pour une surface construite de 6 500 m² raccordée à l'ancienne structure, augmentant de ce fait la difficulté technique. La sécurité a été assurée en séparant au maximum le chantier de la production. Ainsi la surface couverte s'élève aujourd'hui à plus de 12 000 m².

Le chantier industriel, à savoir le montage des machines et des raccordements entre elles, a été réalisé pendant la poursuite de l'activité et de la construction des différents segments de bâtiments en fonction de leurs dates de livraisons.

Dans le respect du calendrier fixé, le décor bois et le sertissage ont démarré sur le site en fin d'année, le déménagement ayant

eu lieu pendant la fermeture des entreprises. Grâce à la formation anticipée d'une partie du personnel, le déménagement n'a engendré aucune perturbation dans la production et la livraison des clients.

Ainsi, l'année 2007 aura vu, non pas une nouvelle chaîne, mais la naissance d'une nouvelle usine, avec 7 M€ d'investissements dans un délai de 8 mois (dont 4,5 M€ pour F.A.C.), le démarrage de 4 nouvelles machines et l'intégration sur le site de 2 nouveaux métiers.

Tout au long de l'année, la production a été assurée avec le minimum de maintenance nécessaire à la bonne marche des installations, afin de respecter l'objectif commercial qui était principalement la consolidation des acquis en conservant nos clients existants dans l'attente d'un redéploiement commercial offensif sur 2008.

Activités du Groupe à l'export

Société Installux : Le chiffre d'affaires en 2007 est conforme aux objectifs fixés en début d'année. Comme nous l'avions décidé fin 2006, une partie du volume de vente d'accessoires au Moyen Orient a été transférée chez Installux Gulf du fait de la production des joints au Moyen Orient et de la facturation de ces derniers directement par la filiale. Cela nous a permis de gagner en compétitivité et d'éviter l'impact du taux de change €/USD.

Cette baisse de volume au Moyen Orient a été compensée par une bonne progression de nos ventes dans les DOM TOM et en Afrique. Enfin, les premières ventes Installux dans certains pays européens nous confortent dans notre stratégie de développement de certains marchés limitrophes.

Société Stores Roche : Le chiffre d'affaires est également conforme aux objectifs fixés, en hausse de 30 % par rapport à 2006. Cette hausse est due en grande partie au développement des ventes de stores complets dans les pays limitrophes (+80 %). Le volume de ventes de pièces détachées en 2007 progresse légèrement en comparaison de 2006, mais la part des ventes de pièces détachées par rapport aux ventes de produits complets baisse fortement en 2007.

Cette progression de ventes de stores complets devrait se confirmer sur l'année 2008 et nous permettre, notamment dans le cas d'une participation au salon International R & T, début 2009, d'accroître encore nos parts de marchés en Europe.

Société Sofadi : Même si nous finissons à 4 % de plus qu'en 2006, nous sommes nettement en dessous des objectifs de ventes fixés. Cela est dû à une fragilisation de ce secteur d'activité dans les pays d'Europe de l'Ouest où nous sommes le plus présent, et à une concurrence, la plupart du temps déloyale, dans les pays d'Europe du Sud.

Le lancement de nouveaux produits auprès de nos distributeurs, lors de notre séminaire annuel en mai 2008, et la refonte complète de notre gamme devraient nous permettre de reprendre des parts de marché.

RAPPORT DE GESTION

Société TIASO : Tiaso a enregistré un démarrage encourageant dans les DOM TOM, qui devrait être concrétisé en 2008. L'année 2007 a été une année de prospection, avec la mise en place de distributeurs sur l'île de la Réunion et en Guadeloupe. Cette prospection sera intensifiée en 2008, notamment sur certains marchés européens.

Société INSTALLUX GULF : Après une année 2006 difficile, Installux Gulf s'est redressé avec un chiffre d'affaires en augmentation de 30 % pour un résultat net de 112 K€ (-110 K€ en 2006).

Ces chiffres s'expliquent par une augmentation du nombre de clients actifs dans certains pays (Bahreïn, Qatar, E.A.U.), et un changement de partenariat dans d'autres pays où certains clients historiques ont vu leur contrat d'exclusivité rompu au profit de nouveaux partenaires plus dynamiques et efficaces. Cette stratégie nous permet de diminuer notre dépendance envers certains gros clients et d'augmenter considérablement notre réseau de clientèle.

L'année 2008 devrait nous permettre de franchir un cap supplémentaire, grâce notamment à l'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'effectif Installux Gulf, la concrétisation de gros projets initiés en 2007 et le lancement de nouveautés sur le marché (Mur Rideau Univers 54, Mur Rideau Cadre, E Series).

Société INSTALLUX TRADING EXPORT : Cette société réalise essentiellement son résultat avec les royalties reçues de sa filiale Installux Gulf détenue à 51%, et avec des affaires ponctuelles spécifiques sur l'Afrique et le Moyen Orient, malheureusement peu nombreuses en 2007.

L'année 2008 devrait générer un chiffre d'affaires beaucoup plus important grâce au partenariat signé avec une entité commerciale qui intervient sur ces zones géographiques et qui a en portefeuille plusieurs chantiers significatifs.

Sociétés de services

Les sociétés Installux Logistique Profils et Accessoires (I.L.P.A), Installux Management Gestion (I.M.G.) et Installux Services travaillent exclusivement pour les entités du Groupe et n'ont pas connu de changement par rapport à l'année dernière.

Conclusion

Les objectifs que nous nous étions fixés pour 2007 ont été réalisés et le seuil de 100 M€ de chiffre d'affaires a presque été atteint, alors qu'un résultat net proche de celui de 2006 a été conservé grâce à la maîtrise de nos coûts d'exploitation, dans un contexte pourtant peu favorable perturbé par l'envolée des cours de l'aluminium.

Contrairement à l'exercice précédent, où la Société Installux Gulf avait été la seule société déficitaire, cette filiale a parfaitement redressé la situation en 2007. Toutes les sociétés du Groupe sont bénéficiaires, la société Sofadi-Tiaso réalisant un bénéfice net de 634 K€ après avoir remboursé un montant de

275 K€ à la société Installux au titre du compte courant abandonné en 2002 avec clause de retour à meilleure fortune.

Nos prévisions 2008 sont ambitieuses puisque nous escomptons un volume d'activité en augmentation de 7 % (10 % au total) et un résultat net en croissance de plus de 10%.

Tableau des filiales et participations : Les principales données chiffrées relatives à l'activité de chacune de nos filiales se trouvent résumées dans un tableau joint au présent rapport.

Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif ne s'est produit au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice et susceptible d'avoir une incidence sur les comptes qui vous sont présentés.

Activités en matière de recherche et de développement

Les sociétés du Groupe n'ont eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

Informations sociales et environnementales

1. Conséquences sociales de l'activité : L'effectif est en hausse de 26 personnes pour atteindre 412 salariés au 31 décembre 2007, la société F.A.C. représentant à elle seule 60 % de l'augmentation. L'effectif global moyen a, quant à lui, progressé de 21 personnes, soit 33 salariés de plus pour 12 intérimaires de moins.

Les mesures d'organisation mises en place en 2006 ont commencé à faire sentir leurs effets en 2007, puisque le taux de turn over est passé de 15 % à 12 % (82 embauches en CDI pour 56 départs), même si le taux d'absentéisme atteint 5 % des effectifs.

La moyenne d'âge reste fixée à 37 ans depuis 4 années consécutives.

La durée du travail est de 38 h par semaine et concerne l'intégralité du personnel, puisque la société F.A.C. a renoncé au régime des 35 heures depuis le 1^{er} janvier 2007.

L'augmentation générale des salaires au 1^{er} janvier 2007 a été fixée à 2 % pour atteindre un taux moyen final de 3 %.

Le taux de charges sociales est de 45,9 %, se répartissant en 36,7 % de charges obligatoires et 9,2 % de charges facultatives (mutuelle, indemnité de transport, œuvres sociales, restaurant d'entreprise, etc...).

Le coût de la formation s'est élevé à 85 K€, hors charges de personnel, plus 2 K€ au titre du droit individuel à la formation.

Le montant de l'intéressement et de la participation (1 012 K€) ont représenté 1,77 mois de salaire net et 18 % du résultat net.

2. Conséquences environnementales de l'activité : L'activité de négoce du Groupe est sans atteinte particulière à l'environnement, puisque l'essentiel du transport est externalisé et que les déchets pour défaut de qualité ou arrêt de gamme sont vendus à des récupérateurs (montant de 391 K€ en 2007).

RAPPORT DE GESTION

L'activité de laquage de la société F.A.C. est par contre très réglementée compte tenu de son impact sur l'environnement.

L'année 2007 marque un grand tournant dans ce domaine, avec l'installation d'une nouvelle chaîne de laquage dernière génération et d'une station de traitement des eaux nous ayant donné droit à une subvention de l'agence de l'eau pour un montant de 82 K€, qui a considérablement amélioré le processus dans son ensemble.

En ce qui concerne le suivi quotidien de la réglementation en vigueur, la société dispose d'un service qualité composé de 3 personnes.

Description des principaux risques et incertitudes

Les risques de taux et de change ainsi que les risques liés au cours des matières premières sont exposés dans l'annexe des comptes, dans la note 24.1 et la note 24.4.

2 - LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

Comptes annuels

Les comptes sociaux de notre Société au 31 décembre 2007 ainsi que leurs annexes, de même que le tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices sociaux, sont joints au présent rapport.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

1) Chiffres d'affaires et marge

Le chiffre d'affaires de la société progresse de 10 % par rapport à 2006, se répartissant en une hausse des tarifs de 5,5 % et une hausse en volume de 4,5 % ; la progression est de 10 % sur la France et de 12 % à l'export.

En revanche, nous constatons une baisse du taux de marge de 1,7 point, dont 1,3 point relatif à la hausse du prix de l'aluminium (+ 4,4 %), et 0,4 point résultant du transfert à un coût supérieur de prestations de laquage vers la société F.A.C.

L'augmentation de 1,3 M€ de la marge globale correspond à celle du chiffre d'affaires à concurrence de 2,5 M€, la baisse du taux de marge ayant une incidence négative de 1,1 M€.

2) Capitaux propres

Les capitaux propres, qui s'élevaient au début de l'exercice à 35 500 K€, ont été minorés du dividende de 1 799 K€ versé en 2007 et majorés du résultat 2007 de 5 147 K€ ainsi que du boni de confusion de la société Installux Services de 26 K€, de sorte qu'ils s'établissent à la fin de l'exercice à 38 874 K€.

3) Analyse du résultat (K€)

	Montant	Variation / N-1	
Marge sur coûts variables	15 391	+ 249	+ 2 %
Résultat d'exploitation	6 931	- 164	- 2 %
Résultat financier	674	- 526	
Résultat exceptionnel	- 27	- 315	
Résultat net	5 147	- 866	- 14 %

Le résultat d'exploitation est en baisse de 2 % en raison de la baisse du taux de marge, l'augmentation tarifaire et la progression en volume de l'activité n'ayant pas suffi à compenser la hausse des charges.

Le résultat financier comprend essentiellement le boni de fusion pour 715 K€. Il est en baisse car celui de 2006 incluait une reprise de provision sur les titres Sofadi-Tiaso de 1 205 K€.

Le résultat exceptionnel comprend principalement 275 K€ de remboursement d'abandon de compte courant de la société Sofadi-Tiaso, 197 K€ de reversement d'indemnité reçue en 2006 dans le cadre du procès avec le fournisseur Giesse, et 110 K€ d'indemnité de clientèle. Il est toutefois en baisse en raison de l'indemnité Giesse, en produit pour 180 K€ en 2006, et en charge pour 197 K€ en 2007.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 107 Euros, au titre des dépenses non-déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même Code ; l'impôt correspondant s'élève à 369 Euros (au taux normal de l'Impôt sur les Sociétés, hors contributions additionnelles).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'a été procédé, en application de l'article 39-5 du même Code, à la réintégration dans le bénéfice imposable de la Société d'aucun frais généraux.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 5 147 000,76 Euros, majoré de la somme de 52 484,40 Euros qui figure au compte "Report à Nouveau" créditeur, soit au total la somme de 5 199 485,16 Euros, de la façon suivante :

- une somme de 2 731 500,00 Euros serait distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, ci	2 731 500,00 €
- une somme de 836,00 Euros serait virée à un nouveau compte "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" " à ouvrir au passif du bilan, ci	836,00 €
- une somme de 2 467 149,16 Euros serait virée au compte "Autres Réserves", qui se trouverait ainsi porté de 26 967 114,92 Euros à 29 434 264,08 Euros, ci	2 467 149,16 €
TOTAL	5 199 485,16 €

Le dividende mis en distribution, d'un montant de 9 Euros par action, serait éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction instituée par l'article 158.3.2° du

RAPPORT DE GESTION

Code Général des Impôts et serait mis en paiement le 25 juin 2008, étant précisé que :

- ce dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les titres ne sont pas inscrits en PEA, subira une retenue à la source de 11 % au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes associés qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 18 %, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la Société avant la mise en paiement du dividende.

Étant précisé que dans l'hypothèse où, au jour de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, la quote-part du dividende revenant auxdites actions serait affectée à un compte "Report à Nouveau" créditeur à ouvrir au passif du bilan.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

	Dividende total (hors actions auto-détenues)	Dividende éligible à la réfaction	Dividende non éligible à la réfaction
Exercice clos le 31 décembre 2004	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2005	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2006	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €

RAPPORT DE GESTION

Informations concernant les mandataires sociaux

1. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux :

Les mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux sont les suivants :

Président Directeur Général :

Nom, Prénom, Domicile	Date de naissance	Date de nomination	Autres fonctions
M. Christian CANTY 601, chemin des Grandes Vierres, DOMMARTIN (Rhône)	23.11.1947	19.06.2003	Président : - Financière C.C.E. S.A.S. - C.C. Expansion S.A.S. - Crédit Mutuel Gambetta - Installux Gulf Représentant permanent de C.C. Expansion, Présidente : - Stores Roche S.A.S. - Sofadi-Tiaso S.A.S. - France Alu Color S.A.S. Directeur Général Délégué - Metales Diffusion Administrateur : - Asvel Gérant - C.D.C. Conseils - Côté Baies - I.M.G. - I.L.P.A. - Immobilière C.C. Expansion - Compans Industries Réunion - Marcilloles Salarié - I.T.E.

Administrateurs :

M. Robert OLLIER 15, rue Vendôme, LYON 6 ^e (Rhône)	02.04.1923	15.06.2006	Néant
M. Christophe CANTY 27, rue Sœur Bouvier, LYON 5 ^e (Rhône)	06.05.1975	01.09.2005	Directeur Général Délégué : - C.C. Expansion S.A.S. Administrateur : - Installux Gulf Salarié : - I.T.E.
M. Gérard COSTAILLE 2, route d'Avallon, ST MAGNANCE (Yonne)	15.03.1949	20.06.2002	Salarié : - I.M.G.
Mme Nicole CANQUERY 7, allée de la Mâtre, VILLENEUVE (Ain)	27.04.1956	15.06.2006	Salariée : - I.M.G.
M. Franck MAVIGNER 9H, chemin du Grégoire, DARDILLY (Rhône)	06.10.1968	15.06.2006	Administrateur : - Installux Gulf Salarié : - I.M.G. - I.T.E.

RAPPORT DE GESTION

2. Rémunération et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

L'ensemble des rémunérations versées aux mandataires sociaux de la société Installux, des sociétés qu'elle contrôle et de la société qui la contrôle s'est élevé à la somme de 688 340 €, dont 654 966 € correspondant aux salaires et avantages en nature, et 33 374 € correspondant à l'intéressement et à la participation.

Jetons de présence

Nous vous proposons d'allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, des jetons de présence pour un montant global de 9 000 Euros.

Opérations affectant les actions de la Société

La Société est propriétaire de 8 604 de ses propres actions, et ce depuis le terme de son dernier programme de rachat d'actions ; nous n'avons pas eu, depuis cette date, l'opportunité de reclasser ces titres.

État des délégations de compétence et de pouvoirs

Aucune délégation de pouvoir ou de compétence au Conseil d'Administration n'est en cours de validité.

Actionnariat des salariés

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, il n'existait pas de participation des salariés dans le capital de la Société (P.E.E. ou F.C.P.E.).

Votre Assemblée Générale s'étant prononcée, pour la dernière fois le 16 juin 2005, sur l'augmentation de capital visée à l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, vous allez être amenés à vous prononcer à nouveau sur la délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du Travail, par l'émission d'actions nouvelles dans la limite de 3 % du nombre de titres composant à ce jour le capital social ; cette augmentation devant être réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise, il sera nécessaire de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Dans la mesure où nous pensons qu'un tel mode d'association au capital des salariés n'est pas adapté à notre Groupe, nous vous proposons de rejeter la résolution relative à cette opération.

Participations significatives

A notre connaissance, à la date du 31 décembre 2007, les seuils légaux étaient franchis par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Seuil franchi
C.C. Expansion	50 %
Stock Picking France	5 %
Indépendance & Expansion	5 %
Financière Patrimoniale d'Investissement	5 %

La Société n'a été destinataire, au cours de l'exercice 2007, d'aucun autre avis de franchissement de seuil, à la hausse ou à la baisse.

Au 31 décembre 2007, le public détenait 36,85 % du capital social.

Évolution du cours de l'action

Au cours de l'exercice 2007, le cours de l'action a évolué de la façon suivante :

– cours au 31 mars 2007 :	206 €
– cours au 30 juin 2007 :	221 €
– cours au 30 septembre 2007 :	208 €
– cours au 31 décembre 2007 :	220 €

Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation, en application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du Travail, sur la situation économique et sociale de l'entreprise.

Renouvellement de mandats d'administrateur

Nous vous proposons de renouveler, pour une nouvelle durée de six années, les mandats d'Administrateurs de Monsieur Gérard COSTAILLE et de Monsieur Christophe CANTY, venus à expiration avec la présente Assemblée.

Cession de participation

La société Installux Services a fait l'objet d'une décision de dissolution en date du 21 novembre 2007, devenue définitive le 31 décembre 2007 et ayant entraîné la transmission de la totalité de son patrimoine (actif et passif) à la société Installux.

Prise de participation

Le 29 octobre 2007, notre Société a pris part à la constitution de la Société par Actions Simplifiée Metales Diffusion, dont le siège social est à Marcilloles (Isère), Zone Industrielle, à concurrence de 10 000 actions, soit 50 % du capital, moyennant une souscription de 100 000 Euros. Cette société a pour objet : la distribution de tous produits et matériels pour le bâtiment.

Ce partenariat avec le groupe espagnol Metales Extruidos répond stratégiquement à la recherche d'un nouveau marché chez des préfabricateurs de menuiserie aluminium chez lesquels nous ne sommes pas présents car nous ne possédons pas actuellement les produits répondant à ce type d'activité. A terme, nous pensons mettre à profit cette opportunité pour pouvoir vendre en complément certaines gammes du Groupe à cette nouvelle clientèle.

RAPPORT DE GESTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons d'approuver, en tant que de besoins, les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce. Toutes précisions utiles vous seront données à ce sujet par votre Commissaire aux Comptes.

Rapport du Président

Conformément à la Loi, le Président du Conseil d'Administration a établi un rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Conclusion

Vous allez maintenant entendre la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, puis nous répondrons à vos questions.

Nous vous demanderons ensuite de donner acte à vos Administrateurs des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils viennent de vous être présentés, et d'une façon plus générale, d'adopter les résolutions qui vous seront soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007

En ma qualité de Président-Directeur Général de la société Installux, j'atteste qu'à ma connaissance les comptes annuels 2007 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Saint-Bonnet-de-Mure, le 29 avril 2008

Christian CANTY
Président Directeur Général



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2008

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 225-37 du Code de Commerce, nous vous rendons compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration,
- des limitations éventuelles apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : le 3 avril 2007, le 14 juin 2007, le 25 juillet 2007 et le 8 novembre 2007, sur la convocation de son Président.

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux Administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les Administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait.

Les procès-verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du Conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration, non plus que de comités spécifiques, ni de censeurs.

Limitation des pouvoirs du Directeur Général

La Direction Générale est exercée par Monsieur Christian CANTY, Président du Conseil d'Administration.

Dans le cadre des relations internes de la Société, aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Procédures de contrôle interne

I - DÉFINITION ET OBJECTIF DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction Générale, le management et autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de la société Installux et de ses filiales, et les risques d'erreurs ou de fraudes..

II - ORGANISATION GÉNÉRALE

1) Les acteurs :

• Monsieur Christian CANTY, Président et Directeur Général de la société Installux, est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein du Groupe, des moyens mis en œuvre, et de son suivi.

• Le Conseil d'Administration est responsable de l'élaboration des procédures et doit veiller à leur application.

• La Direction Financière, placée sous l'autorité de Madame Nicole CANQUERY, est responsable de la fiabilité de l'information financière. Elle doit s'assurer que les procédures de collecte et de contrôle de l'information sont satisfaisantes et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la fiabilité des informations qu'elle communique.

• Le Contrôle de Gestion est en charge de la rédaction des procédures et du contrôle de leur application, sous la responsabilité de la Direction Financière.

• La Direction Opérationnelle des filiales, placée selon le cas sous l'autorité de Monsieur Gérard COSTAILLE, de Monsieur Franck MAVIGNER, de Monsieur Olivier CROS, de Monsieur Sylvain CHARRETIER ou de Monsieur Jean-Luc GIROUD, s'assure de l'application des procédures au sein des filiales.

• Enfin, les Directions des achats, des ventes, de la logistique, de la production, de la qualité ou de l'informatique sont également impliquées dans la mise en œuvre du contrôle interne, à leur niveau de responsabilité.

2) L'information financière et comptable :

Les responsables comptables de chaque Société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils établissent les comptes sociaux dans le respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles établies par le Groupe pour le traitement de l'information.

Les comptes sociaux et consolidés sont établis sous la responsabilité de la Direction Financière.

III - DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

1) Principe :

Le contrôle interne est centralisé au niveau de la Direction Financière du Groupe.

Sa mise en place et son suivi sont découpés selon les différents métiers du Groupe ou selon les grandes fonctions transversales communes aux différentes marques.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le manuel de contrôle interne rédigé par le Contrôle de Gestion fait l'objet de mises à jour régulières en fonction des évolutions du Groupe.

2) Principaux domaines :

• Le système informatique :

En ce qui concerne la société France Alu Color, un gros travail est en cours pour améliorer la fiabilité du système actuel et développer les fonctionnalités nécessaires pour intégrer les nouvelles activités de la société.

Pour le reste du Groupe aucun changement n'est intervenu sur l'année écoulée. Le système présente un niveau de fiabilité et de sécurisation satisfaisant.

• Les Achats :

La rédaction de cahiers des charges avec les fournisseurs est terminée. Il est maintenant en phase de validation et de discussion avec nos partenaires.

Sur l'année 2007, l'accent a été mis particulièrement sur le suivi de la qualité fournisseurs en terme de fiabilité et de suivi dans la qualité de leurs produits, de respect des délais d'approvisionnements et de solidité financière.

Plusieurs démarches de partenariat ont été initiées en 2007 et se poursuivent actuellement auprès de fournisseurs considérés comme stratégiques pour le Groupe. L'objectif de cette démarche est de fiabiliser et pérenniser les approvisionnements.

Les achats d'aluminium sont en partie sécurisés par les contrats d'approvisionnement conclus avec les fournisseurs.

• Les approvisionnements :

Des procédures de réapprovisionnement en fonction de stocks minimum sont en place et font l'objet d'ajustements réguliers.

Une étude a débuté en 2007 et se poursuit en 2008 pour améliorer nos formules de calcul des stocks mini en fonction des consommations et des délais d'approvisionnement. Cette démarche a été rendue possible par le travail effectué en amont auprès de nos fournisseurs. Elle devrait aboutir fin 2008.

Les démarches qualités engagées auprès des fournisseurs ont permis de diminuer le niveau de stock sans affecter le taux de rupture.

Le travail d'optimisation des procédures de transport se poursuit notamment grâce à l'arrivée dans le Groupe d'un spécialiste chargé de ce domaine particulier.

• La logistique :

Les procédures mises en place ont pour objectif de réduire au maximum le risque de détournement (vol ou destruction volontaire) des produits.

La procédure concernant les ruptures ou les pièces "perdus" a été améliorée, avec notamment la validation par les responsables de dépôt pour sensibiliser encore plus le personnel.

• Le risque client :

Les procédures en matière de commerce permettent de limiter les dépassements d'en-cours et les risques de perte sur les clients en difficulté.

Pour améliorer encore la procédure, le Comité de Direction du Groupe est avisé mensuellement des dépassements d'en-cours importants.

Les procédures en matière d'établissement des avoirs sont très rigoureuses, et la plupart des avoirs doivent obtenir l'aval de la Direction Commerciale.

• Les fournisseurs :

Les procédures de contrôle permettent de valider nos réceptions en qualité et quantités, et celles de visa de sécuriser les règlements.

Nos principaux fournisseurs ainsi que les fournisseurs sensibles font l'objet d'un suivi régulier par le crédit manager pour s'assurer de la pérennité de nos approvisionnements.

• La sécurité des personnes :

Un suivi est réalisé régulièrement sur le sujet en collaboration avec le CHSCT.

Des organismes de contrôle interviennent régulièrement sur les différents sites du Groupe pour vérifier la conformité de nos installations avec les normes de sécurité en vigueur.

• Le risque environnemental :

Les risques liés à l'activité de laquage font l'objet d'études permanentes pour améliorer la fiabilité des processus de production et le degré de toxicité des produits utilisés.

Le changement de la chaîne de laquage verticale et l'installation d'une nouvelle station de traitement des eaux ont permis de réduire considérablement le niveau d'atteinte à l'environnement.

• L'assurance des biens et des risques d'exploitation :

La Direction Générale et la Direction Financière s'assurent régulièrement du niveau et des conditions des garanties souscrites.

Une expertise est programmée en 2008 pour mettre à jour les valeurs déclarées.

• Le respect des normes :

La société France Alu Color, qui est certifiée Qualicoat et Qualimarine, est régulièrement contrôlée par l'organisme en charge de ces labels.

Pour les autres sociétés du Groupe, le Bureau d'Etudes est chargé de la certification des produits selon les normes européennes applicables et de procéder aux tests nécessaires vis-à-vis des différents organismes de contrôle.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les délégations de signatures :

Elles sont du domaine réservé des dirigeants, qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

Sur les comptes bancaires des sociétés, les seules signatures autorisées sont celles de leurs représentants légaux et, par délégation, celles de Madame Nicole CANQUERY, Monsieur Franck MAVIGNER, Monsieur Christophe CANTY, Monsieur Jean-Luc GIROUD et Monsieur Sylvain MOYNE.

3) Élaboration de l'information financière :

Le système d'information repose sur un outil informatique performant et des procédures simples et fiables.

Un suivi mensuel et l'établissement de comptes semestriels concourent à la fiabilité de l'information financière et permettent d'apporter les corrections nécessaires rapidement en cas de dérive constatée.

L'établissement des comptes consolidés du Groupe répond aux mêmes règles de contrôle que les comptes sociaux.

IV - ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES

Le projet informatique concernant la société France Alu Color n'a pas abouti. Le Groupe a préféré investir dans l'outil actuel qui est parfaitement adapté à l'activité de laquage de la société.

L'arrivée début 2008 d'un Directeur des Systèmes d'Information marque le début du projet de remise à plat de notre organisation informatique.

Ce changement sera l'occasion de revalider un certain nombre de procédures et de processus dans notre organisation.

Ce projet doit aboutir au changement de notre système informatique en 2010.

La Direction, très sensible au risque que représente un tel changement, est très impliquée. Franck MAVIGNER, membre du Comité de Direction, a été nommé Directeur du projet. Il est assisté de Frédéric LABROSSE, Directeur des Systèmes d'Information, à la tête de ce projet, d'un comité stratégique regroupant les membres du Comité de Direction et les Directeurs du projet, et d'un comité de pilotage composé de 5 personnes représentant tous les domaines fonctionnels du Groupe.

V - FIABILITÉ ET EFFICACITÉ DES PROCÉDURES

Les opérations de validation des procédures sont confiées au contrôle de gestion qui, sous la responsabilité de la Direction Financière, assure la fonction d'audit interne.

Aucun risque majeur pouvant mettre en péril le Groupe n'a été identifié au cours de ces travaux.

Principes et règles de détermination des rémunérations

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération de la Société et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Ils ne sont attributaires d'aucun plan de souscription ou d'achat d'actions, ni d'aucun bon de souscription de parts de créateurs d'entreprise.

Enfin, aucun engagement n'a été pris à leur égard par la Société correspondant à des rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la modification ou de la cessation de leurs fonctions.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société INSTALLUX et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Lyon, le 23 mai 2008

MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Jean-Louis MEUNIER, Représentant légal

NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 222-8 du Règlement général de l'AMF, le tableau suivant présente le montant des honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux du Groupe Installux, en distinguant les honoraires correspondant d'une part à la mission légale et aux diligences directement liées à celle-ci, et d'autre part aux autres prestations.

En €	2007	2006
NOVANCES - DECHANT et Associés	33 200	32 600
MEUNIER et Associés	40 040	36 960
Pascal RECOUVREUR	11 906	11 670
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	85 146	81 230
NOVANCES - DECHANT et Associés	3 863	3 000
MEUNIER et Associés	4 363	0
AUTRES PRESTATIONS	8 226	3 000
TOTAL	93 372	84 230

Les autres prestations correspondent, en 2007, à la refacturation des honoraires de la Compagnie des Commissaires aux Comptes, et, en 2006, à la mission de commissariat des sociétés IMG et ILPA des années antérieures.

COMPTES CONSOLIDÉS
DU GROUPE

GRUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

COMPTE DE RÉSULTAT

NOTES	En K€	2007	2006
Note 5	CHIFFRE D'AFFAIRES	99 727	91 132
	Achats consommés	-53 010	-47 449
Note 6	Charges de personnel	-15 748	-14 208
	Charges externes	-18 909	-18 493
	Impôts et taxes	-1 209	-1 114
	Dotation aux amortissements	-1 786	-1 484
Note 8	Dotation nette aux provisions	-551	246
Note 9	Autres produits et charges d'exploitation	-703	-542
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	7 811	8 088
Note 11	Autres produits et charges opérationnels non courants	0	400
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 811	8 488
Note 12	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	440	354
Note 12	Coût de l'endettement financier brut	-32	-48
	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	407	305
Note 12.2	Autres produits et charges financiers	29	-28
Note 13	Charge d'impôt	- 2 644	- 2 973
	RÉSULTAT NET	5 603	5 793
	. part du Groupe	5 548	5 847
	. intérêts minoritaires	55	-54
Note 14	Résultat par action (part du Groupe)	18,81	19,83
Note 14	Résultat dilué par action (part du Groupe)	18,81	19,83

Il n'y a pas eu d'activité abandonnée sur la période, ni de filiale mise en équivalence.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

BILAN - ACTIF

NOTES	En K€	2007	2006
Note 15.1	Ecart d'acquisition Positif	1 107	1 107
Note 15.3	Immobilisations incorporelles	79	76
Note 15.4	Immobilisations corporelles	11 853	7 647
Note 15.5	Immobilisations financières	621	728
Note 25	Impôts différés actifs	308	288
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	13 968	9 846
Note 16.1	Stocks	15 820	14 538
Note 16.2	Clients	20 589	20 211
Note 16.3	Autres actifs courants	2 425	2 270
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 635	12 639
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS	49 470	49 659
	TOTAL ACTIF	63 438	59 505

BILAN - PASSIF

NOTES	En K€	2007	2006
Note 18	Capital	4 856	4 856
	Prime de fusion	877	851
	Ecart de conversion	-77	-47
Note 18.2	Titres d'auto-contrôle	-782	-782
	Réserves et résultats consolidés	36 773	33 051
	Capitaux propres - Part du Groupe	41 647	37 929
	Intérêts minoritaires	196	160
	CAPITAUX PROPRES	41 842	38 089
Note 21.2	Dettes financières non courantes		119
Note 19	Engagements au titre des pensions et retraites	172	198
Note 20.1	Provisions non courantes		
Note 25	Impôts différés passifs	74	94
	PASSIFS NON COURANTS	246	411
Note 21.2	Dettes financières courantes	120	169
	Dettes fournisseurs	16 721	16 672
Note 20.2	Provisions courantes	196	97
	Dettes d'impôts sur les sociétés	87	81
Note 22	Autres passifs courants	4 226	3 986
	PASSIFS COURANTS	21 349	21 005
	TOTAL PASSIF	63 438	59 505

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTES	En K€	2007	2006
	Résultat net consolidé	5 603	5 793
	Amortissements et provisions (hors actif circulant)	1 793	1 016
	Variation des impôts différés	-39	37
	Plus ou moins-values de cessions	110	238
	Marge brute d'autofinancement	7 466	7 084
Note 16.1	Variation des stocks	-1 288	-2 253
Note 16.2	Variation du poste clients	-300	-1 484
	Variation du poste fournisseurs	-861	3 324
	Variation des autres actifs et passifs courants	52	-970
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 398	-1 383
	FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	5 068	5 701
Note 15.2	Acquisition d'immobilisations	-5 564	-2 603
	Cession d'immobilisations	505	464
	Incidence des variations de périmètre		-15
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-5 059	-2 153
	Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 799	-1 799
	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-110
Note 18.2	Variation des titres d'auto-contrôle		
Note 21	Souscription d'emprunts		
Note 21	Remboursement d'emprunts	-169	-162
	Remboursement des autres dettes financières		
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-1 968	-2 071
	Incidence des variations de cours des devises	-45	-81
	VARIATION DE TRÉSORERIE	-2 004	1 396

Note 17	TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	12 639	11 243
Note 17	TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	10 635	12 639

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Prime de fusion	Titres d'auto-contrôle	Ecart de conversion	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2006	4 856	851	-782	-56	29 005	33 874	363	34 237
Dividendes					-1 799	-1 799	-110	-1 909
Résultat net de l'exercice					5 847	5 847	-54	5 793
Variation écarts de conversion				9		9	-20	-11
Variation de périmètre et autre					-2	-2	-20	-22
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006	4 856	851	-782	-47	33 052	37 929	160	38 089
Dividendes					-1 799	-1 799		-1 799
Résultat net de l'exercice					5 548	5 548	55	5 603
Variation écarts de conversion				-30		-30	-20	-50
Variation de périmètre et autre		26			-27	-1		-1
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007	4 856	877	-782	-77	36 773	41 647	196	41 842

Le total du résultat de l'exercice et des produits et charges directement imputés sur les réserves (écart de conversion) s'élève à -30 K€ en 2007 et 9 K€ en 2006.

Les réserves et report à nouveau de la société mère représentent 27 597 K€ des réserves du Groupe (hors résultat de la période) au 31/12/2007 contre 23 913 K€ au 31/12/2006.

Le montant du dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale est de 1 851 K€ (1 799 K€ hors titres d'auto-contrôle), soit 6,10 € par action.

NOTES ANNEXES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les

comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 avril 2008.

Installux est une société anonyme de droit français, située à saint bonnet de Mure, et cotée sur le segment Eurolist C. L'activité du groupe par métier est décrite note 2.6.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 – Faits marquants de la période

- Le Groupe Installux a réalisé un investissement de 4,5 M€ sur le site de Marcilloles, dont une nouvelle chaîne de laquage pour un montant de 2,1 M€, financé sur fonds propres. Cet investissement, mis en service en novembre 2007, devrait permettre d'accroître la capacité de production d'environ 30 %.

1.2 – Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

- Les produits financiers relatifs aux comptes à terme et aux certificats de dépôt négociables qui étaient portés sur la

ligne "autres produits et charges financières" en 2006 ont été reclassés en "produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie" pour faire apparaître sur une seule ligne l'ensemble des produits de rémunération des excédents de trésorerie. L'impact du reclassement pour 2006 de 81 K€ n'a aucune incidence sur le résultat net.

1.3 – Autres faits marquants de l'exercice et événements postérieurs

Il n'y a pas d'autre fait marquant sur la période, ni d'événement significatif postérieur à la clôture.

NOTE 2 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1 – Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Installux au 31 décembre 2007 ont été établis en appliquant le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2007.

Les interprétations d'application obligatoire en 2007 n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe. Elles sont en général non applicables.

Le Groupe Installux a appliqué en 2007 les normes IFRS 7 "informations à fournir - instruments financiers" et l'amendement de la norme IAS 1 "présentation des états financiers". Ces normes concernent l'information donnée en annexe, et n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés n'intègrent pas les normes et interprétations approuvées en 2007 dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008. L'application de ces normes n'aurait pas eu d'impact significatif.

2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction "courant / non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions pour risques, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant".

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format préconisé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le groupe détient plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les trois SCI propriétaires de l'immobilier ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation car il n'existe aucun engagement du Groupe envers ces sociétés, le parc immobilier ayant été acquis au moyen de financements bancaires assortis de cautions externes.

Les informations chiffrées concernant les SCI sont données note 27.2.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par la société Installux et sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.1.

2.4 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du groupe.

2.5 – Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des écarts d'acquisition et des provisions (provisions pour clients douteux, provisions pour risques, etc.).

2.6 – Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IAS 14 permettant de déterminer des secteurs d'activité et des secteurs géographiques (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des process, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a conduit à l'identification :

- d'un premier niveau d'information sectorielle liée aux secteurs d'activité, qui se ventilent comme suit :
 - l'activité bâtiment et amélioration de l'habitat,
 - l'activité protection solaire,
 - l'activité aménagement d'espaces,
 - l'activité traitement de surface.
- d'un seul secteur géographique (il n'existe pas de responsable autonome ni de reporting par région identifiée,...). Une ventilation du chiffre d'affaires entre la France et l'export est donnée pour information en note 5 de l'annexe.

2.7 – Méthodes de conversion en devises

Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur les créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change sont rattachés au compte de résultats à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes,...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

La société n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur.

Le Groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyperinflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro s'effectue de la manière suivante :

- tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique,
- l'ensemble des produits et des charges est converti au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur les capitaux propres d'ouverture et sur le résultat de l'exercice sont inscrits dans les capitaux propres sous la rubrique "réserves de conversion". La réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale.
- les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale.
- lorsqu'une filiale étrangère distribue des dividendes, l'élimination de ces derniers se fait au taux du jour de la distribution. La contrepartie avec les réserves consolidées accumulées les exercices précédents est constatée en réserve de conversion.

2.8 – Ecarts d'acquisition

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

En application de la norme IFRS 1, les goodwill et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1^{er} janvier 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et

passifs identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écarts d'acquisition. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, à l'exception des impôts différés actifs.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, majoré des coûts externes directement attribuables à l'acquisition et des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

En l'absence de dispositions prévues par la norme sur les regroupements d'entreprises, en cas d'acquisitions de parts de minoritaires postérieures à la prise de contrôle, le Groupe a opté pour la constatation d'un écart d'acquisition au bilan (ou en résultat s'il s'agit d'un badwill ou si le montant n'est pas significatif) sans réévaluation des actifs et passifs à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.13. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

2.9. Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.10. Immobilisations incorporelles

2.10.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont constatés en charges.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever, utiliser ou vendre, capacité à utiliser ou à vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet, et de montant significatif.

2.10.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus. Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie et, par conséquent, amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de logiciels, amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 4 ans, selon qu'il s'agisse de logiciels de bureautique ou d'exploitation.

2.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque leur montant est supérieur au seuil de matérialité déterminé par le Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour l'activation des frais d'emprunts.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par la valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Matériel et outillage : 5 à 15 ans
- Matériel de stockage : 10 à 20 ans
- Matériel de manutention : 7 à 15 ans
- Agencements divers : 10 à 20 ans
- Présentoirs : 5 ans
- Show room : 3 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 5 à 15 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.13).

Le Groupe ne détient pas d'immeuble de placement.

2.12. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués.

La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante...). Les contrats de location-financement ne sont retraités que

lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.13. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les écarts d'acquisition et les terrains.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les goodwill sont testés au niveau le plus fin de suivi par la direction, qui correspond aux entités juridiques.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de leur valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables.

Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

- les prévisions sont réalisées par la direction sur les années 2008 et 2009. Elles sont ensuite projetées à partir des flux 2009 sur les années 2010 à 2012 avec un taux de croissance de 2 % par an,
- les flux liés à l'horizon explicite des années 2008 à 2012 sont actualisés au taux de 8,2 %,
- la valeur terminale est déterminée en appliquant au flux prévisionnel de l'exercice 2012 un taux d'actualisation de 8,2 % et un taux de croissance à l'infini de 0,5 %,

- les mêmes méthodes et les mêmes taux ont été utilisés en 2007 et 2008 sauf pour le taux de croissance qui est passé de 5 à 2 %.

Les mouvements de dépréciation sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en autres produits et charges opérationnels non courants lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.25).

2.14. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- de dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût (cf. note 2.22 sur les instruments financiers)
- et de titres de sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable, qui sont comptabilisés au coût d'acquisition en l'absence de valeur de marché.

Une dépréciation est constatée lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

2.15. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût d'acquisition est calculé selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré, ou du dernier prix d'achat pour la société France Alu Color.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de vente pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues en l'état.

2.16. Créances clients, autres actifs financiers courants et règles de constatation du chiffre d'affaires

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client. Les taux de provision retenus sont de 100 % pour les clients en liquidation judiciaire, de 50 à 100 % pour les clients en redressement judiciaire, et de 20 à 100 % pour les clients en contentieux.

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peuvent être déterminés de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex. : escompte en valeur) pour lesquelles la société conserve un risque, sont maintenues en créances.

2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition et ne présentant aucun risque. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires et obligataires en euros, des comptes à terme et des certificats de dépôt négociables.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.18. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

- Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 19.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation immédiate en résultat des écarts actuariels.

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total, éventuellement ajusté du coût des services passés différés (en cas de modification importante du régime).

Le Groupe n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds extérieur.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle, la ventilation

de la charge entre ses différentes composantes est donnée en annexe (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...).

Autres avantages à long terme

Il n'y a pas d'autres avantages à long terme, l'intéressement et la participation des salariés étant versés l'année suivante à un fonds extérieur en ce qui concerne les sommes bloquées.

Les obligations du Groupe dans le cadre du DIF (droits individuels de formation), sont considérées comme des passifs éventuels, en l'absence de surcoûts significatifs identifiés. Les droits acquis sont donnés pour information en note 20.3.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.19. Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- la provision pour garantie, qui correspondait à un problème ponctuel de casse des bras de stores a été reprise en 2006 pour le solde.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue et selon le montant. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2007.

2.20. Imposition sur les bénéfices

Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Il n'y a pas d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible). Les différences correspondent à des retraitements de consolidation ou à des réintégrations/déductions fiscales temporaires.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

La répartition entre impôt différé et impôt exigible est donnée en note 13.2.

2.21. Actions propres

Les actions propres sont portées en déduction des capitaux propres consolidés indépendamment de l'objectif d'acquisition et de détention, et de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices.

Elles sont présentées à leur coût d'acquisition.

Les dépréciations et résultats de cession des actions propres sont imputés directement en capitaux propres (pour le montant net d'impôt, le cas échéant) et ne contribuent pas au résultat de la période.

2.22. Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classifi-

cation suivante, qui ne correspond pas à des rubriques identifiées du bilan consolidé :

- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique correspond aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes. La juste valeur à l'origine est proche de la valeur nominale. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.

- Actifs désignés en tant que "juste valeur par le résultat" : ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui font l'objet de valeurs liquidatives régulièrement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 23.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies à la note 2.16 ci-dessus. Il comprend le résultat de change lié aux ventes. Les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges,...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

2.24. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent :

- pertes (ou gains) sur créances irrécouvrables,
- les produits et charges divers de gestion,
- les résultats de cession des outils clients.

2.25. Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs à caractère non courant, à l'exception des outils clients,

- les dépréciations des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- le résultat de cession des sociétés consolidées,
- les coûts nets liés à des restructurations,
- la reprise de provision garantie (net d'indemnité versée).

2.26. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués principalement des dividendes reçus des participations non consolidées, des cessions de titres non consolidés.

2.27. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Il n'existe pas d'actions dilutives.

2.28. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02. Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- la variation du poste "fournisseurs d'immobilisation" vient en déduction des acquisitions d'immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active/passive acquise,
- les flux liés aux intérêts versés et reçus sont classés en flux générés par l'activité.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 - Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	N° siret	Activité	Pays	% d'intérêt au 31/12/2007	% d'intérêt au 31/12/2006
ACTIVITÉ BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT					
SA Installux (société mère)	963 500 905 00038	Composants Aluminium	France	100	100
Installux Trading Export (I.T.E.) (1)		Offre Groupe	Suisse	100	100
Installux Gulf (filiale à 51% d'I.T.E.) (1)		Offre Groupe	Bahrein	51	51
ACTIVITÉ PROTECTION SOLAIRE					
SAS Stores Roche	955 509 112 00061	Protection solaire	France	100	100
ACTIVITÉ AMÉNAGEMENT D'ESPACES					
SAS Sofadl-Tiaso	659 835 433 00031	Agencement / cloisons	France	100	100
ACTIVITÉ TRAITEMENTS DE SURFACE					
SAS France Alu Color	351 500 368 00011	Traitement de surface	France	100	100
ACTIVITÉ DIVERS					
Sarl I.M.G.	399 401 868 00019	Management	France	100	100
Sarl I.L.P.A.	422 336 990 00011	Logistique	France	100	100

(1) Par simplification, les Sociétés I.T.E. et Installux Gulf ont été affectées au secteur Bâtiment et Amélioration de l'habitat.

Toutes les sociétés sont consolidées en intégration globale.

3.2 - Evolution du périmètre :

La société Stores Roche Asia (en sommeil) détenue à 51,02 % et exclue du périmètre de consolidation a été cédée en 2007. L'impact en consolidation est non significatif (cf. note 12.2).

La société Installux Services a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société Installux au 31 décembre 2007, et a été dissoute à la même date. Cette opération n'a aucune incidence sur la présentation des comptes consolidés.

La société Metales Diffusion, créée fin 2007 en partenariat avec la société Metales Extruidos n'ayant pas commencé son activité, n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation. Ses titres ont été reclassés en trésorerie pour 100 K€.

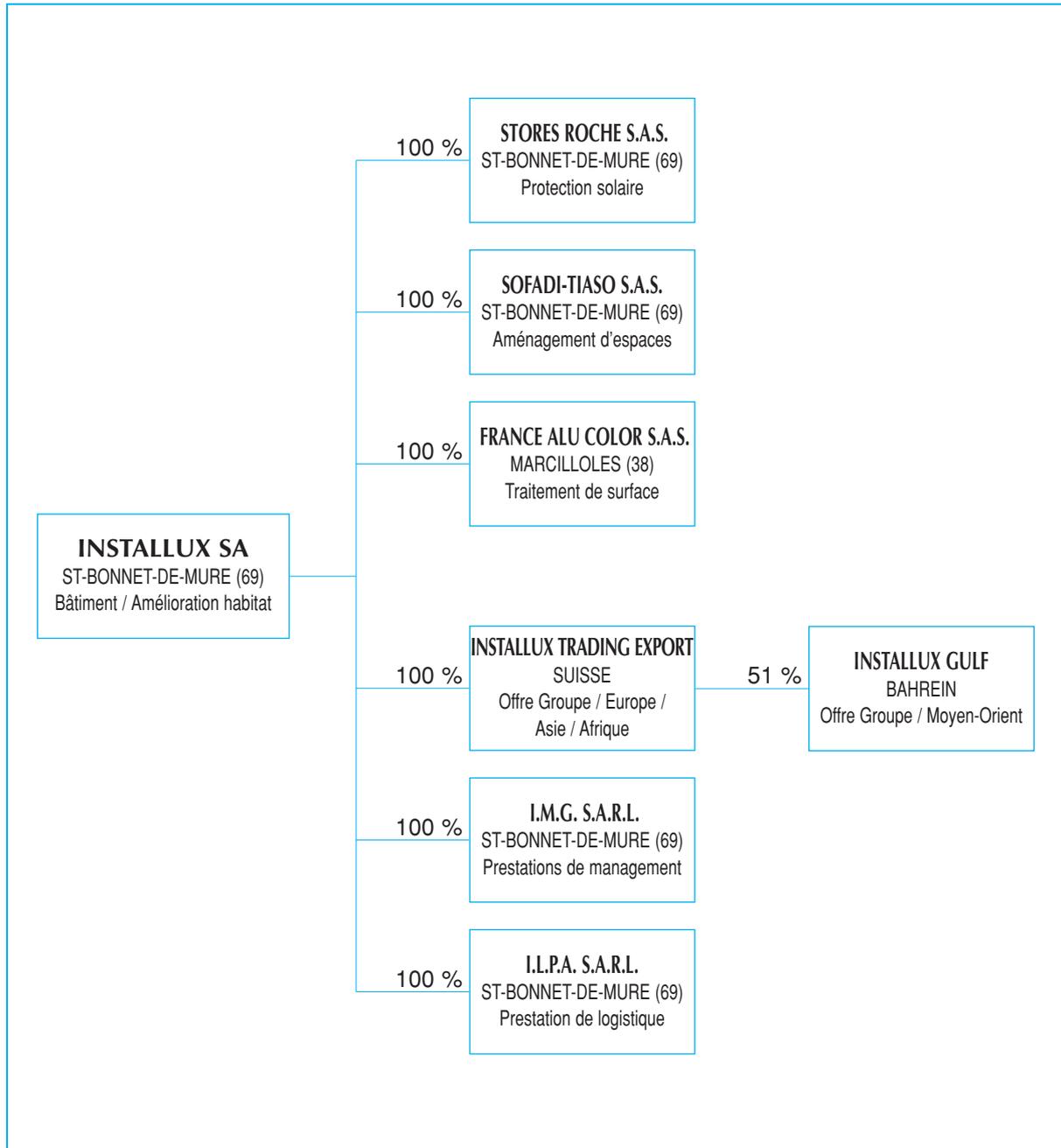
3.3 - Engagement de rachat accordé aux minoritaires :

Il n'existe aucun engagement de cette nature dans le Groupe.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

3.4 - Organigramme :



GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

	Bâtiment/Amélioration habitat		Protection solaire		Aménagement d'espaces		Traitement de surface		Eliminations et divers		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 453	66 061	10 214	8 961	14 808	13 632	9 205	7 720	-6 953	-5 242	99 727	91 132
Dont revenus externes	71 413	65 183	10 096	8 917	14 769	13 582	3 095	3 090	354	360	99 727	91 132
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 040	878	118	44	39	50	6 110	4 630	-7 307	-5 602		
RÉSULTAT SECTORIEL (1)	6 597	6 893	-17	-214	761	613	274	751	196	45	7 811	8 088
Autres produits et charges opérationnels non courants										400		400
Produits financiers nets									436	278	436	278
Impôts									-2 644	-2 973	-2 644	-2 973
RÉSULTAT NET											5 603	5 793

(1) Résultat opérationnel courant

Actifs sectoriels	38 454	38 637	4 863	4 399	9 675	9 518	8 618	4 110	1 828	2 841	63 438	59 505
Passifs sectoriels	38 454	38 637	4 863	4 399	9 675	9 518	8 618	4 110	1 828	2 841	63 438	59 505
INVESTISSEMENTS (HORS FINANCIERS)	822	878	435	75	237	108	4 535	1 027	316	429	6 346	2 517
Dotation aux amortissements	-691	-641	-123	-111	-133	-118	-507	-397	-332	-218	-1 786	-1 484
Charges calculées hors amortissements	-304	124	3	13	-150	93					-452	230

NOTE 5 - CHIFFRE D'AFFAIRES

	2007	2006
France :		
Ventes	91 550	83 622
Produits accessoires	2 813	2 492
TOTAL FRANCE	94 363	86 114
Export :		
Ventes	5 220	4 744
Produits accessoires	144	274
TOTAL EXPORT	5 364	5 018
TOTAL	99 727	91 132

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 6 - CHARGES DE PERSONNEL

	2007	2006
Avantages à court terme (salaires, participation, intéressement)	- 11 288	- 10 234
Avantages à court terme (charges sociales) (1)	- 3 926	- 3 498
Autres avantages accordés au personnel	- 536	- 452
Indemnités de fin de carrière (2)	2	- 24
TOTAL	- 15 748	- 14 208

(1) dont cotisations de retraite liées à des régimes de retraite légale et complémentaire : 710 K€ en 2007 et 648 K€ en 2006.

(2) La charge nette liée aux engagements de fin de carrière intégrant la dotation nette aux provisions pour IFC s'élève à -26 K€ en 2007 et -27 K€ en 2006.

Les charges sociales sur indemnités de départ à la retraite versées, portées en 2006 sur la ligne "Avantages à court terme", ont été reclassées sur la ligne "Indemnité de fin de carrière" pour un montant de 15 K€.

NOTE 7 - FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le total des dépenses constatées s'est élevé à 1 044 K€ en 2007 et 983 K€ en 2006.

Les frais engagés dans la phase de développement des projets identifiés remplissant l'ensemble des critères énoncés dans la note 2 ne représentent pas un montant significatif susceptible d'être activé au titre des frais de développement.

NOTE 8 - DOTATION NETTE AUX PROVISIONS

	2007	2006
Dépréciation de l'actif immobilisé	0	0
Actifs courants	- 452	230
Risques et charges	- 99	15
TOTAL	- 551	246

La provision pour engagement de retraite est comptabilisée en frais de personnel.

NOTE 9 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2007	2006
Charges nettes de créances irrécouvrables	- 229	- 383
Perte nette sur immobilisations corporelles et incorporelles cédées ou mises au rebut (essentiellement outils clients)	- 60	- 187
Litige Giesse	- 197	160
Indemnité versée (1)	- 110	
Autres	- 107	- 132
TOTAL	- 703	- 542

(1) Indemnité liée au rachat d'un contrat d'agent commercial.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 10 - COÛT NET DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

	2007	2006
Pertes sur créances irrécouvrables	- 229	- 383
Dotation provision clients douteux	- 437	- 153
Reprise provision clients douteux	136	303
TOTAL	- 529	- 233

NOTE 11 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

	2007	2006
Produit net sur reprise de provision garantie	0	400
TOTAL	0	400

NOTE 12 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

12.1 - Coût de l'endettement financier net :

	2007	2006
Produits nets sur cessions de VMP	60	234
Autres produits de trésorerie	29	39
Produits de comptes à terme et certificat de dépôt négociable (1)	351	81
PRODUITS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	440	354
Intérêts sur emprunts		- 1
Intérêts sur dettes de crédit bail	- 9	- 16
Intérêts sur concours bancaires et assimilés	- 10	- 2
Autres intérêts (comptes courants)		- 5
Résultat net de charge sur opérations financières	- 13	- 25
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	- 32	- 48
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (EXCÉDENT)	407	305

(1) Cf. note 1.2.

12.2 - Autres produits et charges financiers :

	2007	2006
Produit net sur cessions d'immobilisations financières (1)	20	- 51
Autres produits et charges financiers	9	23
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (EXCÉDENT)	29	- 28

(1) 2007 : cession de la société Stores Roche Asia,

2006 : liquidation de la société I.M.E.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 13 - CHARGE D'IMPÔT

13.1 - Taux d'impôt :

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés de 33,33 % en 2007 est identique à 2006.

La société Installux Gulf n'est pas soumise à l'impôt.

Les variations de taux sont constatées en résultat.

13.2 - Détail de l'impôt comptabilisé :

	2007	2006
IMPÔT EXIGIBLE		
Impôt social	- 2 684	- 2 935
IMPÔT DIFFÉRÉ		
Sur retraitement	35	37
Sur décalage temporaire	5	- 74
TOTAL	- 2 644	- 2 973

13.3 - Rapprochement impôt théorique/impôt réel :

	2007		2006	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	8 247		8 766	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	- 2 749	- 33,33%	- 2 922	- 33,33%
ECARTS				
Charges non déductibles et produits non imposables	83		63	
Crédit d'impôt	18		16	
Utilisation des déficits antérieurs	15			
Pertes fiscales non utilisées ou non activées	- 3		- 23	
Différence de taux d'impôt	- 8		- 106	
IMPÔT CONSTATÉ	- 2 644	- 32,06%	- 2 973	- 33,91%

NOTE 14 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2007	2006
Résultat net consolidé part du Groupe	5 548	5 847
Nombre d'actions ordinaires hors actions d'autocontrôle	294 896	294 896
Résultat net par action (€)	18,81	19,83

Le résultat de base est identique au résultat dilué par action, car il n'existe pas d'instrument dilutif.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 15 - ACTIFS NON COURANTS

15.1 - Écarts d'acquisition

	2006	2005
Sofadi-Tiaso	1 622	1 622
Installux Services	49	49
Stores Roche	475	475
VALEUR BRUTE	2 146	2 146
Sofadi-Tiaso	- 1 039	- 1 039
DÉPRÉCIATION	- 1 039	- 1 039
VALEUR NETTE	1 107	1 107

L'application des tests de dépréciation tels que définis note 2.13 n'a conduit à aucune dépréciation en 2006 et en 2007.

15.2 - Acquisitions de l'exercice

	2007	2006
Actifs incorporels	60	40
Actifs corporels	6 286	2 476
Actifs financiers	106	86
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisation	- 888	
TOTAL	5 564	2 602

15.3 - Immobilisations incorporelles

	2006	Acquisitions/ dotation	Cessions/ reprise	Variation de change	Autres mouvements	2007
Concessions, brevets, licences (1)	1 343	60	- 5	- 3		1 394
Autres immobilisations incorporelles	5		- 2			3
VALEUR BRUTE	1 348	60	- 8	- 3		1 397
Concessions, brevets, licences	- 1 266	- 56	5	2		- 1 315
Autres immobilisations incorporelles	- 5		2			- 3
AMORTISSEMENT	- 1 272	- 56	8	2		- 1 318
VALEUR NETTE	76					79

(1) Essentiellement des logiciels.

Les acquisitions et cessions en 2006 s'élevaient respectivement à 40 K€ et 0 K€.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

15.4 - Immobilisations corporelles

	2006	Acquisitions/ dotation	Cessions/ reprise	Variation de change	Autres mouvements	2007
Terrains	65					65
Installations techniques (1)	11 712	4 466	- 1 366	- 4	547	15 356
Installations techniques en location financement	852					852
Autres immobilisations corporelles	2 306	1 603	- 264	- 9	62	3 699
Autres immobilisations corporelles en location financement	- 1				1	
Avances et acomptes	479	131		- 2	- 479	130
Immobilisations en cours	138	85	- 6		- 132	84
VALEUR BRUTE	15 551	6 286	- 1 637	- 14		20 186
Installations techniques	- 6 350	- 1 285	1 050	2		- 6 582
Installations techniques en location financement	- 376	- 81				- 457
Autres immobilisations corporelles	- 1 177	- 364	243	6		- 1 293
AMORTISSEMENT (2)	- 7 903	- 1 730	1 293	7		- 8 333
VALEUR NETTE	7 647					11 853

(1) Cf. note 1.1.

(2) dont 163 K€ de dotation aux amortissements complémentaires suite à l'arrêt de l'ancienne chaîne de laquage chez F.A.C.

Les acquisitions et cessions en 2006 s'élevaient respectivement à 2 476 K€ et 1 029 K€.

L'application des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune provision sur les exercices présentés. Il n'existe pas d'actifs corporels donnés en garantie.

15.5 - Immobilisations financières non courantes

	2006	Acquisitions/ dotation	Cessions/ reprise	2007
Obligations convertibles	33		- 33	
Autres titres de participation	61		- 61	
Prêts	207		- 164	43
Dépôts et cautionnement	487	106	- 14	579
Divers	1		- 1	
VALEUR BRUTE	789	106	- 274	621
Autres titres de participation	- 61		61	
PROVISION	- 61		61	
VALEUR NETTE	728			621

Il n'y a pas d'impact de variations de change sur la période.

Les acquisitions et cessions en 2006 s'élevaient respectivement à 86 K€ et 216 K€.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

15.6 - Ventilation des actifs par devise

L'essentiel de l'actif se situe dans la zone Euro. L'impact des devises est peu significatif par rapport au total de l'actif non courant.

NOTE 16 - ACTIFS COURANTS

16.1 - Stocks

	2007	2006
Marchandises	13 242	12 024
Matières premières	2 571	2 386
En-cours	20	20
Produits finis	242	212
VALEUR BRUTE	16 076	14 641
PROVISION	- 255	- 104
VALEUR NETTE	15 820	14 538

16.2 - Clients

	2007	2006
Valeur brute	21 142	20 463
Provision clients douteux	- 553	- 252
VALEUR NETTE	20 589	20 211

Les effets portés en compte et non échus (escompte en valeur) ont été reclassés en clients pour un montant de 2 437 K€ en 2007 et 2 273 K€ en 2006.

16.3 - Créances échues non provisionnées

	2007	2006
Échéance dépassée :		
- de 60 jours	1 685	1 839
+ de 60 jours	458	591
TOTAL	2 143	2 430
Soit en % du poste client	10,4 %	12,0 %
Dont non provisionnées du fait de garantie	705	328

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

16.4 - Autres actifs courants

	2007	2006
Avances et acomptes versés sur commande	270	190
Créances fiscales et sociales	1 289	1 369
Charges constatées d'avance	425	383
Débiteurs divers	441	329
VALEUR NETTE	2 425	2 270

Toutes les échéances sont inférieures à un an, et aucun autre actif courant n'a fait l'objet d'une dépréciation.
Aucune créance n'a été donnée en garantie, ni ne fait l'objet d'un accord de compensation avec une dette.

NOTE 17 - TRÉSORERIE

	2007	2006
Valeurs mobilières de placement	1 656	1 047
Comptes courants bancaires et disponibilités	8 979	11 593
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	10 635	12 639
TRÉSORERIE CRÉDITRICE (1)		
TRÉSORERIE NETTE	10 635	12 639

(1) La trésorerie créditrice est constatée au bilan en "Dettes financières courantes".

Les valeurs mobilières de placement sont constituées essentiellement de SICAV Euro. Les disponibilités comprennent 6 000 K€ de certificats de dépôts négociables.

Aucun élément de trésorerie n'a été donné en garantie vis-à-vis des tiers.

Les variations de juste valeur au 31 décembre 2007 et 2006 ne sont pas significatives, compte tenu d'un mouvement d'achat/revente effectué en fin d'année.

NOTE 18 - CAPITAL ET RÉSERVES

18.1 - Nombre d'actions

	2007	2006
Valeur du capital (en €)	4 856 000	4 856 000
Nombre d'actions ordinaires	303 500	303 500
Valeur nominale (en €)	16	16

18.2 - Titres d'auto-contrôle

	2007	2006
Valeur comptable des titres	782	782
Nombre de titres	8 604	8 604

Les titres d'auto-contrôle sont présentés en déduction des réserves.
La valeur boursière est de 1 766 K€ au 31/12/2007 (plus-value latente 984 K€).

18.3 - Objectif, politique et procédure de gestion

Le Groupe Installux n'est soumis à aucune contrainte légale ou contractuelle concernant son capital social.

Le suivi des capitaux propres est effectué par le Groupe à partir des mêmes composantes que celles des capitaux propres consolidés.

Aucun objectif, ni politique, ni procédure de gestion du capital n'est envisagé par l'entreprise. L'arbitrage entre financement sur fonds propres et financement externe est effectué en fonction des opérations réalisées.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 19 - ENGAGEMENT AU TITRE DES PENSIONS ET RETRAITES

	2007	2006
ENGAGEMENT NET À L'OUVERTURE	198	225
CHARGE NETTE DE LA PÉRIODE	8	24
Indemnités versées (y compris charges sociales)	- 24	- 51
Autres variations (1)	- 10	
ENGAGEMENT NET À LA CLÔTURE	172	198

(1) Dans le calcul de la provision pour engagement de retraite, les ouvriers dépendant de la convention collective du bâtiment, précédemment inclus dans le périmètre, ont été exclus au 31 décembre 2007. Le versement de leur indemnité de fin de carrière est en effet versé par la caisse de retraite PROBTM qui collecte les cotisations de retraite complémentaire du Groupe Installux.

La reprise de provision liée à ce changement a été imputée sur le compte de résultat.

La charge nette a été constatée en frais de personnel, et les engagements nets sont présentés au passif du bilan.

Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes : taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de turn-over, taux de mortalité, et un âge de départ à la retraite à 65 ans. Le différentiel entre le taux d'actualisation et le taux d'augmentation de salaires est non significatif.

La charge nette de la période comprend essentiellement le coût des services rendus. Le montant des coûts financiers s'élève à 6 K€ en 2007. Le montant des autres variations liées au coût financier n'est pas donné.

Les autres écarts actuariels sont constatés directement en résultat (montants non significatifs en 2006 et 2007).

Le calcul de la provision est fait charges sociales comprises.

NOTE 20 - PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

20.1 - Provisions non courantes

Aucune provision non courante n'est constatée au bilan.

20.2 - Provisions courantes

	2006	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non-utilisée	Ecarts de conversion	Autres mouvements	2007
Provision pour litiges	97	50	- 21				126
Autres provisions		70					70
TOTAL	97	120	- 21				196

Les mouvements de provisions sont intégralement constatés dans le résultat courant.

20.3 - Actifs et passifs éventuels

Il n'existe aucun actif et passif éventuel significatif à la clôture de l'exercice.

Pour information, le nombre d'heures susceptible de faire l'objet d'une demande individuelle de formation s'élève à 20 794 au 31/12/2007, contre 16 360 en 2006.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 21 - EXCÉDENT FINANCIER NET

21.1 - Variation

	2006	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Autres mouvements	2007
Dettes financières bancaires	- 14		14			
Dettes liées à des contrats de location financement	- 275		155			- 120
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (2)	- 289		169			- 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	12 639		2 004			10 635
EXCÉDENT FINANCIER NET	12 351		1 835			10 516

(1) Cf. note 17.

(2) dont 120 K€ en dettes courantes en 2007 contre 169 K€, et 0 K€ en dettes non courantes en 2007 contre 119 k€ en 2006.

21.2 - Echancier de l'endettement financier

	- d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Dettes financières bancaires						
Dettes liées à des contrats de location financement	120					120
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	120					120

La dette de crédit bail est à taux fixe.

NOTE 22 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	2007	2006
Avances et acomptes reçus sur commande	306	190
Dettes fiscales et sociales (hors impôt)	3 884	3 602
Créditeurs divers	35	195
VALEUR NETTE	4 226	3 986

L'ensemble des autres passifs courants est à moins d'un an.

NOTE 23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IAS 39 définit des catégories financières dont l'affectation détermine le traitement comptable, mais qui ne correspondent pas à des postes spécifiques du bilan consolidé. Le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre les actifs et les passifs financiers, les postes de bilan et leur traitement comptable.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrat portant sur des dérivés.

	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur (2)
ACTIFS			
Actifs financiers non courants	C ou D	621	621
Créances clients	D	20 589	20 589
Autres actifs courants (1)	D	708	708
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	10 635	10 635
PASSIFS			
Dettes financières courantes et non courantes	C	120	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	16 721	16 721
Autres passifs courants	D	342	342

(1) Avances et acomptes et Débiteurs divers (hors comptes de régularisation et créances fiscales et sociales).

(2) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

A : actifs disponibles à la vente,

B : actifs à la juste valeur par le résultat,

C : actifs évalués au coût amorti,

D : actifs évalués au coût, avec tests de dépréciation, et passifs évalués au coût,

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Il n'existe aucun instrument financier de ce type sur les exercices présentés.

L'impact des dépréciations et des variations de juste valeur a été donné dans les notes annexes supra liées aux postes concernés.

NOTE 24 - EXPOSITION ET GESTION DES RISQUES

24.1 Gestion du risque de taux

Le Groupe Installux n'ayant pas d'endettement significatif (cf. note 21.2 : dette de 120 K€ à taux fixe), le risque de taux porte uniquement sur la rémunération des excédents de trésorerie. Pour limiter ce risque, le Groupe partage ses placements financiers entre des comptes à terme rémunérés à taux fixe et des Sicav de trésorerie rémunérées aux conditions du marché. Une variation instantanée de 1 % du taux de rémunération des placements financiers aurait un impact de 102 K€ sur le résultat net soit 1,8 % du résultat.

24.2 Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe Installux est maîtrisé par une trésorerie excédentaire et une activité régulière tout au long de l'année. Stores Roche est la seule société soumise à une activité saisonnière. Sa part dans la trésorerie du Groupe est peu significative.

Ainsi, les échéances ne sont pas ventilées pour la part à moins d'un an.

24.3 Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe Installux est son propre assureur du risque client sur la zone Euro. Pour maîtriser ce risque, le Groupe a diversifié son portefeuille clients (seul 3 clients qui représentent moins de 5 % du chiffre d'affaires global du Groupe réalisent plus de 1 % de l'activité) et a mis en place un suivi quotidien de l'en cours client.

Afin de sécuriser ses approvisionnements en matières premières notamment auprès des extrudeurs, le Groupe applique une politique de diversification de ses fournisseurs.

24.4 Gestion du risque de marché

Risque actions :

Le risque actions porte uniquement sur les actions propres (cf. note 18.2).

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

Risque de change :

Le Groupe Installux réalise l'essentiel de son activité en zone Euro et est donc peu sensible aux variations de change. Les impacts sont essentiellement dus à sa filiale Installux Gulf dont la devise est indexée sur le Dollar US. Une variation instantanée de 1 % du BHD serait sans impact significatif sur les comptes.

Pour information, le résultat de change net constaté en 2007 en résultat opérationnel s'élève à -3 K€ contre 14 K€ en 2006. Il porte essentiellement sur le chiffre d'affaires intercompagnie.

Les actifs et passifs en devises à la clôture de l'exercice ne sont pas significatifs.

Risque lié aux cours des matières premières :

En 2007, les profils aluminium ont représenté 48 % des achats consommés. Pour couvrir ce risque et limiter l'impact des variations du cours de l'aluminium, le Groupe négocie des contrats d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs, fixant le prix d'achat pour un volume et une durée déterminée. Le Groupe ne prend aucune position spéculative sur le cours des métaux.

Au jour de l'arrêté des comptes 2007, les prix d'achat d'aluminium du Groupe sont fixés pour environ 65 % du volume prévisionnel 2008. A titre d'illustration, l'impact d'une variation instantanée de 10 % du cours de l'aluminium en 2007, sur la base d'une couverture de 65 %, aurait été de 10 % sur le résultat net et 11 % sur le résultat opérationnel courant.

NOTE 25 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2007	2006
Fiscalité sur différences temporaires	193	166
Engagements de retraite	52	61
Fiscalité sur éliminations intra Groupe	63	59
Autres impôts différés actifs	1	2
IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF	308	288
Fiscalité sur différences temporaires (compensation)	- 5	- 27
Engagements de retraite (compensation)	- 6	- 5
Impôt sur plus-value incendie (étalement sur 9 ans)		65
Autres impôts différés passifs	85	60
IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF	74	94
IMPÔT DIFFÉRÉ NET	234	194

Il n'existe pas d'impôts différés non constatés significatifs.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

NOTE 26 - EFFECTIFS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

26.1 - Effectifs moyens

	2007	2006
Ouvriers	201	183
Employés - Techniciens - Agents de maîtrise	149	137
Cadres	71	68
EFFECTIFS SALARIÉS	421	388
Personnel mis à disposition de l'entreprise	37	49
EFFECTIFS TOTAUX	458	437

26.2 - Engagements hors bilan

Les contrats de locations simples non retraités en consolidation représentent un engagement de 127 K€ au 31 décembre 2007.

Les intérêts sur emprunt et locations financières retraitées représentent un engagement donné de 2 K€.

Il n'existe pas de commandes significatives d'immobilisations au 31/12/07.

NOTE 27 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

27.1 - Avantages accordés aux Administrateurs et aux membres du Comité de Direction

	2007	2006
Avantages à court terme :		
- Rémunérations (salaire, intéressement, participation)	1 006	1 023
- Charges sociales	365	369

27.2 - Informations concernant les SCI ICCE, Compans et Marcilloles

Ces sociétés sont détenues indirectement par la direction du Groupe Installux.

	2007	2006
RUBRIQUE DU BILAN :		
Actifs non courants nets	14 917	12 789
Capitaux propres (y compris résultat)	2 960	2 337
Endettement	11 649	10 454
RUBRIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT :		
Chiffre d'affaires	2 922	2 757
Résultat	978	781

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2007

27.3 - Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en commun

Le tableau ci-dessous indique le montant figurant dans les comptes du Groupe Installux avec les entreprises liées présentées note. 27.2, ainsi que les sociétés CCE, CDC Conseils et Côté Baies.

	2007	2006
RUBRIQUE DU BILAN :		
Prêts accordés	43	207
Dépôts et cautionnements versés	576	482
Créances clients	299	99
Autres créances	106	49
Comptes courants créditeurs		49
Dettes fournisseurs	252	279
Autres dettes	32	1
RUBRIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT :		
Loyers et charges locatives	2 882	2 702
Personnel mis à disposition	80	102
Commissions sur ventes	258	295
Prestation d'assistance	662	636
Prestation de communication	95	182
Produits financiers	8	17

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Installux, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre Groupe a été conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses pour l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants ainsi que des passifs éventuels dans le cadre de regroupements d'entreprises et des provisions pour risques et charges. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon, le 28 avril 2008

MEUNIER et Associés

Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Jean-Louis MEUNIER, Représentant légal

NOVANCES - DECHANT et Associés

Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

BILAN ACTIF

(en K€)

Rubriques	Montant brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2007	31/12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 177	1 127	51	37
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	65		65	65
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 929	2 852	2 077	1 862
Autres immobilisations corporelles	1 441	818	624	568
Immobilisations en cours	83		83	116
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 441		17 441	17 513
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53		53	35
ACTIF IMMOBILISÉ	25 189	4 797	20 393	20 197
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20		20	
En-cours de production de biens	16		16	20
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 178	55	9 123	8 399
Avances, acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 344	508	13 836	12 940
Autres créances	2 253		2 253	707
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres 782)	2 439		2 439	1 829
Disponibilités	9 488		9 488	11 769
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	195		195	267
ACTIF CIRCULANT	37 932	563	37 369	35 931
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	63 121	5 360	57 762	56 128

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

BILAN PASSIF

(en K€)

Rubriques	31/12/2007	31/12/2006
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 4 856)	4 856	4 856
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 366	1 340
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	486	486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 967	22 753
Report à nouveau	52	52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 147	6 013
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	38 874	35 500
Provisions pour risques	6	6
Provisions pour charges		65
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6	71
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes financières, divers	5 980	6 513
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	77	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 407	13 038
Dettes fiscales et sociales	1 232	941
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	185	63
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		2
DETTES	18 881	20 557
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	57 762	56 128

Résultat de l'exercice en centimes : 5 147 000,76

Total du bilan en centimes : 57 761 569,82

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

COMPTE DE RÉSULTAT

(en K€)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	64 558	2 048	66 606	60 124
Production vendue de biens	1 787	13	1 800	1 975
Production vendue de services	2 920	101	3 022	2 858
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	69 266	2 162	71 428	64 957
Production stockée			- 4	- 1
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			114	313
Autres produits			19	40
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 557	65 309
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 831	38 191
Variation de stock (marchandises)			- 714	- 2 223
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			1 332	1 509
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 988	16 908
Impôts, taxes et versements assimilés			342	323
Salaires et traitements			1 769	1 666
Charges sociales			804	753
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			657	606
Sur actif circulant : dépréciations			418	195
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			198	286
CHARGES D'EXPLOITATION			64 626	58 215
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 095
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			739	130
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			353	82
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 205
Différences positives de change			5	5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			60	234
PRODUITS FINANCIERS			1 157	1 655
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			483	452
Différences négatives de change				2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			483	454
			RÉSULTAT FINANCIER	1 200
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	8 295
PRODUITS EXCEPTIONNELS			373	526
CHARGES EXCEPTIONNELLES			400	238
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	288
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			205	191
Impôts sur les bénéfices			2 226	2 379
			BÉNÉFICE OU PERTE	6 013

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

ANNEXE

1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

• L'actif net de la société Installux Services au 31 décembre 2007, repris pour sa valeur nette comptable d'un montant de 913 K€, a été apporté à la société Installux sous la forme d'une transmission universelle de patrimoine. L'opération a donné lieu à :

- l'annulation de 172 K€ de titres de participation,
- la constatation d'une prime de fusion de 26 K€,
- la réalisation d'un boni de fusion de 715 K€ comptabilisé en produits financiers.

Dans le cadre du régime de faveur des fusions, le boni de fusion bénéficie d'une exonération d'impôts sociétés.

• La société a pris une participation de 100 K€ (50 % du capital) dans la société Metales Diffusion, créée le 25 octobre 2007.

• L'abandon de compte courant de 800 K€ consenti le 31 décembre 2002 à la société Sofadi-Tiaso, et assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, a donné lieu sur l'exercice au remboursement d'un montant de 275 K€, comptabilisé en produit exceptionnel.

Le montant restant à rembourser, au plus tard le 31 décembre 2012, s'élève à la somme de 305 K€.

2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes sont élaborés et présentés en euros conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en préservant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983, ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dépenses de recherche et développement

Les coûts de développement sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis selon les règles suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
- Logiciels de bureautique	Linéaire	1 an
- Autres logiciels	Linéaire	4 ans

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais nécessaires à leur mise en service.

Les modes et les durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Catégorie	Mode	Durée
- Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
- Agencements divers	Linéaire	10 à 15 ans
- Show room	Linéaire	3 ans
- Véhicules	Linéaire	4 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

En ce qui concerne les titres de participation, lorsque la valorisation, reposant sur une combinaison des résultats et de la situation nette, est inférieure à leur prix d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision étalée sur 3 ans et réajustée chaque année.

Stocks

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Ils sont dépréciés, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice, estimée en fonction des arrêts de gamme prévus sur l'exercice suivant.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Taux de provision retenus :

- clients en liquidation judiciaire 100%
- clients en redressement judiciaire 50% à 100%
- clients au contentieux 20% à 100%

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

3 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisition apports
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 117		60
Terrains	65		
	dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 163		869
Installations générales, agencements, aménagements	458		146
Matériel de transport	23		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	810		130
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	116		83
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 634		1 228
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	17 513		100
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35		18
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	17 549		118
TOTAL GÉNÉRAL	24 301		1 405

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 117	
Terrains			65	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		103	4 929	
Installations générales, agencements, aménagements			604	
Matériel de transport			23	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		125	814	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	116		83	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116	228	6 518	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations		172	17 441	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			53	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		172	17 494	
TOTAL GÉNÉRAL	116	400	25 189	

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

ANNEXE AU TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

(en K€)

Rubriques		Acquisitions	Apport fusion	Augmentation de l'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		60		60
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		510	359	869
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers	131	15	146
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	126	4	130
	Emballages récupérables et divers			
Installations corporelles en cours		83		83
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		850	378	1 228
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		100		100
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3	15	18
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		103	15	118
TOTAL GÉNÉRAL		1 013	393	1 405

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

4 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 080	46		1 127
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillage	2 302	624	73	2 852
Installations générales, agencements	216	70		285
Matériel de transport	11	6		16
Matériel de bureau informatique, mobilier	496	146	125	516
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 024	845	198	3 670
TOTAL GÉNÉRAL	4 104	891	198	4 797

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. Fisc. exceptionnel	
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT							
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales, agencements							
Installations techniques, matériel et outillage							
Installations générales, agencements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL GÉNÉRAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

ANNEXE AU TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(en K€)

Immobilisations amortissables		Dotation de l'exercice	Apport fusion	Augmentations Dotations
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
TOTAL I				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TOTAL II		46		46
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		396	228	624
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers	68	2	70
	Matériel de transport	6		6
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	142	4	146
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL III		611	234	845
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		658	234	891

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

5 - TABLEAU DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles 30 %				
Implantations étrangères avant le 01/01/92				
Implantations étrangères après le 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	6			6
Provisions pour garanties clients				
Provisions pertes marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts	65		65	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révisions				
Provisions charges sociales, fiscales sur congés à payer				
Autres provisions risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	71		65	6
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en cours	66		10	55
Dépréciations comptes clients	193	419	104	508
Autres dépréciations				
DÉPRÉCIATION	259	419	114	563
TOTAL GÉNÉRAL	329	419	179	569
Dotations et reprises d'exploitation		419	114	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			65	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

6 - TABLEAU DES DISPONIBILITÉS (en K€)

Rubriques	2007	2006
Comptes bancaires et caisse	1 593	- 45
Comptes à terme et certificats de dépôts négociables	6 000	10 000
Effets portés en compte et non échus (escompte en valeur)	1 895	1 814
TOTAL	9 488	11 769

Actions auto-détenues : quantité = 8 604 actions

- Valeur comptable au prix moyen d'achat de 90,95 € :

782

- Valeur à l'inventaire au cours moyen de décembre soit 205,25 € :

1 766

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

7 - TABLEAU DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES (en K€)

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	53		53
Clients douteux ou litigieux	763	763	
Autres créances clients	13 581	13 581	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17	17	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	152	152	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	149	149	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	16	16	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	1 828	1 828	
Débiteurs divers	91	91	
Charges constatées d'avance	195	195	
TOTAL GÉNÉRAL	16 845	16 792	53
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 407	11 407		
Personnel et comptes rattachés	453	453		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	292	292		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	312	312		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	175	175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 980	5 980		
Autres dettes	185	185		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	18 804	18 804		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

8 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires (dont 8 604 actions auto-détenues)	303 500			16

9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en K€)

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		35 500	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		35 500	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Résultat de l'exercice			5 147
Prime de fusion			26
Dividendes		1 799	
SOLDE			4 214
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition		38 874	

10 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Montant capital	% détenu
Financière C.C. EXPANSION Chemin du Bois Rond, 69720 SAINT-BONNET-DE-MÛRE	S.A.S.	20 910 000	55,89%

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

11 - TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Dénomination Siège social	Capital Réserve + R.N.	Quote-part Dividendes	Valeur brute titres Valeur nette titres	Prêts et cautions	Chiffres d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
S.A.S. Stores Roche Saint-Bonnet-de-Mure (69)	83 4 455	100,00 %	4 010 4 010		10 237 55
S.A.S. Sofadi-Tiaso Saint-Bonnet-de-Mure (69)	617 8 920	100,00 %	11 354 11 354		14 834 634
S.A.S. France Alu Color Marcilloles (38)	700 2 847	100,00 %	1 893 1 893	1 785	9 263 160
S.A. Installux Trading Export Les Acacias - SUISSE	(1) 60 (2) 371	100,00 %	72 72		96 - 8
S.A.S. Metales Diffusion Marcilloles (38)	200 200	50,00 %	100 100	3	0 0
S.a.r.l. I.M.G. Saint-Bonnet-de-Mure (69)	8 93	100,00 %	5 5		4 288 8
S.a.r.l. I.L.P.A. Saint-Bonnet-de-Mure (69)	8 535	100,00 %	8 8	40	7 278 37

(1) 100.000 CHF convertis au cours de clôture.

(2) convertis au cours de clôture.

12 - PRODUITS À RECEVOIR (en K€)

Produits à recevoir	31/12/2007
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2
418 100 Clients - factures à établir	2
AUTRES CRÉANCES	104
409 800 Fournisseurs - avoirs à recevoir	76
409 890 Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	9
448 700 Etat - produits à recevoir	16
468 700 Produits à recevoir	4
BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	60
518 700 Intérêts courus à recevoir	60
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	166

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

13 - CHARGES À PAYER (en K€)

Charges à payer	31/12/2007
DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHÉS	166
408 100 Fournisseurs - factures à recevoir	100
408 190 Fournisseurs - factures à recevoir Groupe	66
AUTRES DETTES	61
419 800 Clients - avoirs à établir	61
DETTES FISCALES ET SOCIALES	708
428 200 Provision congés payés	174
428 600 Personnel - charges à payer	252
438 200 Charges sociales sur provisions congés payés	75
438 600 Charges à payer	33
448 200 Charges fiscales sur provisions congés payés	5
448 600 Etat : charges à payer	170
AUTRES DETTES	114
468 600 Charges à payer	114
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 049

14 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (en K€)

Rubriques	31/12/2007
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	195
486 100 Charges d'exploitation constatées d'avance	195
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0
487 100 Produits d'exploitation constatés d'avance	0
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	195

15 - ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS (en K€)

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dont dettes, créances en effets commerciaux
ACTIF IMMOBILISÉ			
Participations (montant net)	17 441		
Autres immobilisations financières	53		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	841		
Autres créances	1 836		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	5 980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 629		
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts comptes courants	25		
Reprise provision titres de participation			
CHARGES FINANCIÈRES			
Intérêts comptes courants	320		

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

16 - EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	28	1
Ouvriers	1	
TOTAL	53	1

17 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en K€)

Nature des produits	Montant
Intérêts des avances Groupe	25
Boni de fusion Installux Services	715
Intérêt sur certificats de dépôts négociables	351
Escomptes obtenus	2
Gains de change	5
Produits sur cession des valeurs mobilières de placement	60
TOTAL	1 157

Nature des charges	Montant
Intérêts des avances Groupe	320
Intérêts sur escompte et découvert	8
Escomptes accordés sur règlements clients	155
Pertes de change	0
TOTAL	483

18 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en K€)

Nature des produits	Montant
Indemnités sur litiges	7
Remboursement abandon compte courant Sofadi-Tiaso	275
Reprise provision pour impôt	65
Produits de cession des immobilisations	27
TOTAL	373

Nature des charges	Montant
Indemnités sur litiges	216
Indemnités agent commercial	110
VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut	30
Divers	44
TOTAL	400

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

19 - RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (en K€)

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	7 605	2 357	5 248
Résultat exceptionnel	- 27	* - 61	34
Intéressement et participation des salariés	- 205	- 70	- 135
RÉSULTAT COMPTABLE	7 373	2 226	5 147

* dont 64 K€ concernant la plus-value relative à l'incendie, dont l'imposition est étalée sur 9 ans.

20 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (en K€)

Engagements donnés	Montant hors bilan
Effets portés en compte et non échus	1 895
Engagement en matière de retraite (1)	53
Autres engagements donnés	
En matière de Droit Individuel à la Formation : 4 382 h	
TOTAL	1 948

(1) Le montant de l'engagement constaté correspond aux droits acquis à la clôture de l'exercice pondérés par la probabilité de présence lors du départ à la retraite (espérance de vie - turn over).

Engagements reçus	Montant hors bilan
Abandon compte-courant Tiaso avec clause de retour à meilleure fortune	305
TOTAL	305

21 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS (en K€)

Rubriques	Total dirigeants	Conseil d'Administration
Engagements financiers	0	0
Rémunérations allouées	0	0

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

22 - SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE (en K€)

Rubriques	Montant
IMPÔT DÛ SUR : A réintégrer ultérieurement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Provision congés payés 169 376 x 34,43%	58
Provision Organic 114 194 x 34,43%	39
Participation des salariés 43 925 x 34,43%	15
A déduire ultérieurement :	
Divers	
TOTAL ALLÈGEMENTS	113
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE	- 113

CRÉDIT À IMPUTER SUR :		
Abandon compte courant Sofadi-Tiaso 305 000 x 34,43%	105	
		105
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		- 105

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en K€)

Rubriques	Montants en K€	
	Détail	Total
Résultat net	5 147	
- Boni de fusion Installux Services	- 715	
- Amortissements et provisions	593	
- Moins-values de cessions	3	
Marge brute d'autofinancement	5 028	
Augmentation des stocks (nette)	- 720	
Augmentation des créances d'exploitation et comptes de régularisation actif (nette)	- 93	
Diminution des dettes d'exploitation et comptes de régularisation passif	- 1 626	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 438	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		2 590
Acquisition d'immobilisations	- 896	
Cession d'immobilisations	27	
Remboursement des immobilisations financières	-	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		- 869
Dividendes versés	- 1 799	
Fusion Installux Services (disponibilités et avance compte courant)	663	
Emission d'emprunt	-	
Remboursement d'emprunts	-	
Remboursement des autres dettes financières	-	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		- 1 136
TRÉSORERIE D'OUVERTURE = DISPONIBILITÉS 13 598 - AVANCES GROUPE 6 408	7 190	
Variation des actions propres	-	
Augmentation des effets portés en compte et non échus	81	
Diminution des autres disponibilités	- 1 753	
Variation des avances Groupe	2 256	
TRÉSORERIE DE CLÔTURE = DISPONIBILITÉS 11 926 - AVANCES GROUPE 4 152	7 774	
VARIATION DE TRÉSORERIE		584

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en €)

Date d'arrêté : Durée de l'exercice (mois) :	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004 12	31/12/2003 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 856 000	4 856 000	4 856 000	4 856 000	4 856 000
Nombre d'actions - ordinaires	303 500	303 500	303 500	303 500	303 500
Nombre maximum d'actions à créer					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	71 427 756	64 957 336	58 359 366	53 935 141	51 557 890
Résultat avant impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissement et provisions	8 475 088	7 799 639	6 591 667	6 667 310	7 867 813
Impôts sur les bénéficiaires	2 226 022	2 378 635	2 291 378	2 302 697	2 117 096
Intéressement, participation des salariés	205 459	191 389	155 610	176 873	115 152
Dotation et reprise amortissement et provisions	896 607	- 783 538	- 430 683	636 175	1 692 408
Résultat net	5 147 001	6 013 153	4 575 362	3 551 566	3 943 157
Résultat distribué (avant déduction du dividende afférent aux actions propres)	1 851 350	1 851 350	1 851 350	1 851 350	1 851 350
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, intéressement avant dotation et reprise amortissement et provisions	20	17	14	14	19
Résultat après impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissement et provisions	17	20	15	12	13
Dividende attribué	6	6	6	6	6
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	53	49	48	44	37
Masse salariale	1 768 560	1 666 342	1 620 859	1 397 393	1 151 215
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales...)	804 452	752 725	721 258	644 051	518 783

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société INSTALLUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des titres de participation a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe intitulée "Règles et méthodes comptables". En application de cette note, aucune dépréciation n'a été constituée à la clôture de l'exercice.
- dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le rapport de gestion ne mentionne pas de manière individuelle les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés. Il n'existe aucun engagement consenti en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Lyon, le 28 avril 2008

MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Jean-Louis MEUNIER, Représentant légal



NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1 - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2 - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Les personnes concernées par ces conventions (président, gérant, administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées en annexe du présent rapport.

2.1. Rémunération des avances en compte courant :

• Modalités :

Avance de trésorerie consentie à la société Installux Trading Export et rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen mensuel du mois précédent majoré de 0,60 %.

Aucune avance et charge financière n'ont été constatées au cours de l'exercice.

2.2. Rémunération des avances en compte courant :

• Modalités :

Avance de trésorerie consentie par la société C.C. Expansion et rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen mensuel du mois précédent majoré de 0,60 %.

Aucune avance et charge financière n'ont été constatées au cours de l'exercice.

2.3. Convention d'assistance :

• Modalités :

Convention d'assistance facturée par la société C.C. Expansion au prorata des temps consacrés à sa mise en œuvre.

Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : 541 300 euros HT.

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.4. Clause de retour à meilleure fortune :

• Modalités :

La société Installux a abandonné en 2002 le solde de son compte courant en faveur de la société Tiaso pour un montant de 800 000 euros.

Cet abandon est soumis à la condition résolutoire de retour à meilleure fortune de la société Tiaso.

Remboursement de 220 000 euros sur l'exercice 2006.

Remboursement de 275.000 euros sur l'exercice 2007.

Montant de l'engagement reçu à la clôture de l'exercice : 305 000 euros.

ANNEXE

PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 (situation arrêtée au 31/12/07)

	S.A. Installux	S.A.S. C.C. Expansion	S.A.S. Sofadi-Tiaso	S.A.R.L. Installux Services (*)
M. CANTY Christian	Président-Directeur Général	Président	Représentant permanent de C.C. Expansion - Président	Gérant
M. OLLIER Robert	Administrateur			
M. CANTY Christophe	Administrateur	D.G.D.		
M. COSTAILLE Gérard	Administrateur			
M ^{me} CANQUERY Nicole	Administrateur			
M. MAVIGNIER Frank	Administrateur			

(*) : La société Installux Services a été absorbée par la société Installux par Transmission Universelle de Patrimoine en date du 31 décembre 2007.

Fait à Lyon, le 14 mai 2008

MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Jean-Louis MEUNIER, Représentant légal



NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2008 (arrêté le 8 avril 2008 et modifié le 29 mai 2008)

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général des Commissaires aux Comptes et pris connaissance des documents qui lui sont présentés, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes ou rapports.

De ce fait, elle donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve le montant des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit 1 107 Euros, et celui de l'impôt correspondant, soit 369 Euros (au taux normal de l'Impôt sur les Sociétés, hors contributions additionnelles).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe, du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et pris connaissance des documents qui lui sont présentés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes ou rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 5 147 000,76 Euros, majoré de la somme de 52 484,40 Euros qui figure au compte "Report à Nouveau" créditeur, soit au total la somme de 5 199 485,16 Euros, de la façon suivante :

- une somme de 2 731 500,00 Euros est distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, ci 2 731 500,00 €
 - une somme de 836,00 Euros est virée à un nouveau compte "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" à ouvrir au passif du bilan, ci 836,00 €
 - une somme de 2 467 149,16 Euros est virée au compte "Autres Réserves", qui se trouve ainsi porté de 26 967 114,92 Euros à 29 434 264,08 Euros, ci 2 467 149,16 €
- TOTAL** 5 199 485,16 €

Le dividende mis en distribution, d'un montant de 9 Euros par action, sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction instituée par l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts et sera mis en paiement le 25 juin 2008, étant précisé que :

- ce dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les titres ne sont pas inscrits en PEA, subira une retenue à la source de 11 % au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes associés qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 18 %, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la Société avant la mise en paiement du dividende,

étant précisé que dans l'hypothèse où, au jour de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, la quote-part du dividende revenant auxdites actions serait affectée à un compte "Report à Nouveau" créditeur à ouvrir au passif du bilan.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, elle prend acte du fait que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

	Dividende total (hors actions auto-détenues)	Dividende éligible à la réfaction	Dividende non éligible à la réfaction
Exercice clos le 31 décembre 2004	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2005	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2006	1 798 866 € (6,10 € par action)	1 798 866 €	0 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en application des articles L. 225-40 et suivants du Code de Commerce, approuve, en tant que de besoin et par un vote distinct, chacune des conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les actionnaires intéressés ne prenant pas part au vote.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale alloue à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, la somme de 9 000 Euros.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Gérard COSTAILLE, venu à expiration avec la présente Assemblée, pour une nouvelle durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes du dernier exercice clos.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Christophe CANTY, venu à expiration avec la présente Assemblée, pour une nouvelle durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes du dernier exercice clos.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du Travail, en une ou plusieurs fois pendant une période de vingt-six mois à

compter du jour de la présente Assemblée, par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, dans la limite de 3 % du nombre de titres composant à ce jour le capital social,

- décide que cette augmentation de capital sera réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise et, par conséquent, supprime le droit préférentiel de souscription des associés au profit desdits salariés,

- détermine que le prix des actions souscrites en application de la présente délégation sera fixé selon les règles définies au 3^e alinéa de l'article L. 443-5 du Code du Travail.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à cette augmentation de capital, dans la limite ci-dessus fixée, aux dates, dans les délais et selon les modalités qu'il arrêtera, en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, notamment :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre, leur date de jouissance, le prix d'émission, ainsi que les dates et conditions de leur émission,

- décider les modalités d'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital,

- fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles,

- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions,

- recueillir les souscriptions aux actions nouvelles et les versements y afférents,

- accomplir toutes formalités résultant de la ou des augmentations de capital qui pourront être réalisées, et notamment les modifications corrélatives des statuts.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Siège social : Chemin du Bois Rond - 69720 Saint-Bonnet-de-Mure - (Lyon-FRANCE)
Tél. +33 (0)4 72 48 31 31 - Fax +33 (0)4 72 48 31 47 - E mail : installux@installux.fr - Site : www.installux.fr